

La réunion du B.P marquée par des échanges fructueux et responsables

Le Bureau politique réitère son appel à tous les militants de rester unis autour de leur parti

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9030

Mardi 2 Juin 2020

Profanation de la Stèle Abderrahmane El Youssoufi

Ils ont osé !

Driss Lachgar charge Maître Ghaddane du dépôt d'une plainte contre X



Page 2

Evolution positive de l'épidémie

Un nombre record de guérisons



Les cas confirmés en baisse

Page 4

Les différentes pistes du CMC pour relancer l'économie nationale



Page 11

Pr Abderrahmane Machraoui

Entretien



Les mesures prises par les autorités marocaines ont été prudentes, sages et exemplaires

Page 8

Profanation de la stèle Abderrahmane El Youssoufi

Ils ont osé !

Actualité



Tout un pays endeillé. Tout un peuple pour exprimer toute sa gratitude envers l'un des siens. Un symbole. Et c'est ce moment-là que choisissent des brebis galeuses, des écer-

velés, des fous à lier et, à l'évidence, des obscurantistes illuminés pour déverser leur haine et dégueuler leur venin.

Dans un geste édifiant sur un Maroc des grandes valeurs, des citoyennes et des citoyens ont déposé, près de la stèle érigée en hommage à Abderrahmane El Youssoufi pour services rendus à la nation avec une plaque commémorative portant son nom baptisant ainsi l'une des plus grandes avenues de Tanger, sa ville natale, des bougies et des roses et autres messages de gratitude à l'égard du regretté et attestant d'un devoir de reconnaissance qui doit être celui de tout Marocain digne de l'être.

Mais ce n'était pas pour plaire à certains énergumènes. À ceux qui sont venus profaner le lieu. Cela ne peut s'étendre à la symbolique du geste Royal ni à l'histoire. Celle de tout un pays, celle d'un grand homme et les idéaux qu'il a servis aux côtés de ses compagnons de lutte à travers son parti socialiste démocratique et moderniste.

“

**Driss Lachguar
charge Maître
Ghaddane du
dépôt d'une
plainte contre X**

“

**Un acte aussi vil
que désespéré que
celui commis par
ces sinistres nervis**

Un acte aussi vil que désespéré que celui commis par ces sinistres nervis. Mais quoi que l'on fasse, on ne peut atteindre à la mémoire collective ni à cette grande initiative Royale de donner le nom de Abderrahmane El Youssoufi à l'une des plus grandes

avenues tangéroises ni non plus à cet élan de reconnaissance qui n'a d'égal que la spontanéité par laquelle il s'est manifesté. D'ailleurs, dans une ardeur encore plus remarquable, ladite stèle a vite fait de retrouver tout son éclat.

Faut-il rappeler que ce genre d'agissements, dans un Etat de droit qui plus est, ne doit en aucun cas rester impuni ? Aussi, le secrétariat de l'USFP Région Nord, en coordination avec le Premier secrétaire, a décidé d'estimer en justice pour que soient élucidés les tenants et aboutissants de cet acte criminel (lire le communiqué en encadré). Driss Lachguar a, par ailleurs, chargé Maître Mohamed Ghaddane, avocat au barreau de Tanger, de déposer plainte contre X à ce sujet.

Pour rappel, des actes similaires avaient visé les symboles de l'USFP telle la tombe d'Abderrahim Bouabid sans parler d'un langage obscurantiste et terroriste dégoûlant de haine visant et le parti et ses symboles et dirigeants.

M. Benarbia

Le secrétariat de l'USFP de la région du Nord condamne un acte lâche et criminel

Le secrétariat de l'USFP de la région du Nord a fermement condamné l'acte criminel lâche qui a visé la stèle du Moujahid Si Abderrahmane El Youssoufi la nuit du samedi 30 mai, tout en soulignant qu'il a organisé un sit-in symbolique devant cette stèle commémorative avec d'autres forces vives à Tanger et récité la Fatiha à la mémoire du défunt.

Le secrétariat régional a informé l'ensemble des militants et l'opinion publique nationale qu'il a présenté en coordination avec le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, une plainte au procureur du Roi à Tanger pour connaître les circonstances de ce

crime et déterminer et présenter à la justice les personnes qui ont commis cet acte criminel abject et celles qui y ont contribué et l'ont planifié pour semer la discorde et la haine dans la société.

Le secrétariat régional a également exprimé sa gratitude pour les messages de solidarité et de soutien qu'il a reçus des différents militants de la région et des autres régions du Royaume, ainsi que des amis dans les autres partis nationaux et démocratiques et de l'ensemble des organisations de la société civile pour condamner cet acte infâme et étranger aux valeurs du peuple marocain et aux préceptes de la religion.



La réunion du BP marquée par des échanges fructueux et responsables

Le Bureau politique réitère son appel à tous les militants de rester unis autour de leur parti

Comme annoncé, le Bureau politique de l'USFP a tenu sa réunion les 27 et 28 mai. Eu égard aux circonstances exceptionnelles dues au décès du regretté Abderrahmane El Youssoufi, nous avons été amenés à reporter la publication du communiqué du Bureau politique ayant fait suite à la tenue de cette réunion. Vu l'importance de ce communiqué, nous en proposons une synthèse avant d'y revenir avec plus de détails.

Le Bureau politique de l'USFP a tenu les 27 et 28 mai dernier une réunion sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachguar.

Au début de cette réunion, le Premier secrétaire a présenté un exposé dans lequel il a évoqué la crise sanitaire mondiale actuelle, tout en soulignant que l'humanité a besoin d'un nouveau pacte social « qui va au-delà de la défense des droits politiques, socioéconomiques ou culturels pour s'étendre à la défense de la planète et des générations montantes », selon le communiqué du Bureau politique de l'USFP.

S'agissant de la situation actuelle au Maroc, le dirigeant itihadi a affirmé que le Maroc est en avance par rapport à d'autres pays dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 grâce aux mesures exceptionnelles prises par l'Etat marocain, surtout sur le plan social, tout en mettant



en valeur les initiatives lancées par S.M le Roi pour faire face à cette crise sanitaire et ses répercussions sur tous les plans, économique et social et sanitaire.

Le Premier secrétaire de l'USFP a également mis en avant le fait que l'engagement de l'USFP dans la défense des droits sociaux des citoyens ne date pas de cette crise, mais il est enraciné dans notre culture et notre référentiel social-démocrate. « Nous l'avons pratiqué quand nous étions aux commandes de la gestion de la chose publique, nous veillons à l'inclure dans nos programmes électoraux et nous l'avons considéré comme un pilier important dans notre conception du nouveau modèle de développement. Pour cela, nous ne traitons pas ici tous les secteurs sociaux, mais on va se focaliser sur les secteurs dont la pandémie a dévoilé l'importance et les lacunes », a-t-il déclaré.

Dans son exposé devant les membres du Bureau politique, Driss Lachguar a affirmé que la pandémie et le confinement sanitaire ont mis en évidence la capacité d'adaptation du système éducatif, ajoutant qu'en plus de ses tâches habituelles, le confinement sanitaire a placé le système éducatif face à de nouveaux défis tels que l'enseignement à distance ou la recherche scientifique dans les domaines liés à la pandémie et ses répercussions. « Cette crise sanitaire a mis en évidence le rôle primordial du système d'éducation publique, d'une part, et les limites des choix néolibéraux mis en place lors de ces dernières années, d'autre part », a-t-il mis en exergue.

Par ailleurs, le dirigeant socialiste a précisé que le Maroc fait face à « une crise économique sans précédent, à la fois une crise de l'offre et de la demande » et la sortie de cette crise dans le cas du Maroc tout



Le Bureau politique exprime son refus catégorique de tout projet visant à canaliser les réseaux sociaux

particulièrement « ne peut se faire via une politique de relance économique traditionnelle consistant à verser des fonds dans le système financier et à aider les entreprises en détresse, mais nous sommes appelés à mettre fin aux pratiques du passé concernant la gestion des finances publiques ». Il a appelé à l'adoption d'une politique fiscale équitable et équilibrée pour faire face à toute éventualité sans trop de frais pour les finances publiques.

Dans leurs interventions, les membres du Bureau politique ont salué l'atmosphère positive de la réunion et du débat qui se déroulait entre eux, tout en évo-

quant la situation difficile que traverse notre pays, et toute l'humanité, et la responsabilité qui incombe à l'USFP pour servir notre pays.

Au terme de cette réunion, le Bureau politique de l'USFP a appelé à établir dans la loi de Finances une règle juridique selon laquelle la personne ne bénéficie du budget de l'Etat que d'une seule retraite choisie, à la nécessité d'interdire le cumul des salaires et des rémunérations dans les organisations territoriales et professionnels élus et dans les institutions constitutionnelles et administratives, et ce, dans le but de contribuer à la moralisation de la vie publique et à lutter contre les pratiques négatives qui contredisent les principes de bonne gouvernance, de bonne gestion et de rationalisation des dépenses publiques.

Le Bureau politique a considéré que l'effort social de l'Etat est sa raison d'être et constitue sa force, affirmant que l'Etat juste et fort que l'USFP a toujours défendu constitue le fondement de la conception du parti concernant le nouveau modèle de développement.

Il a également dénoncé le comportement irresponsable et parfois suspect d'une partie au sein de la majorité gouvernementale, tout en exprimant son refus catégorique de tout projet visant à canaliser les réseaux sociaux.

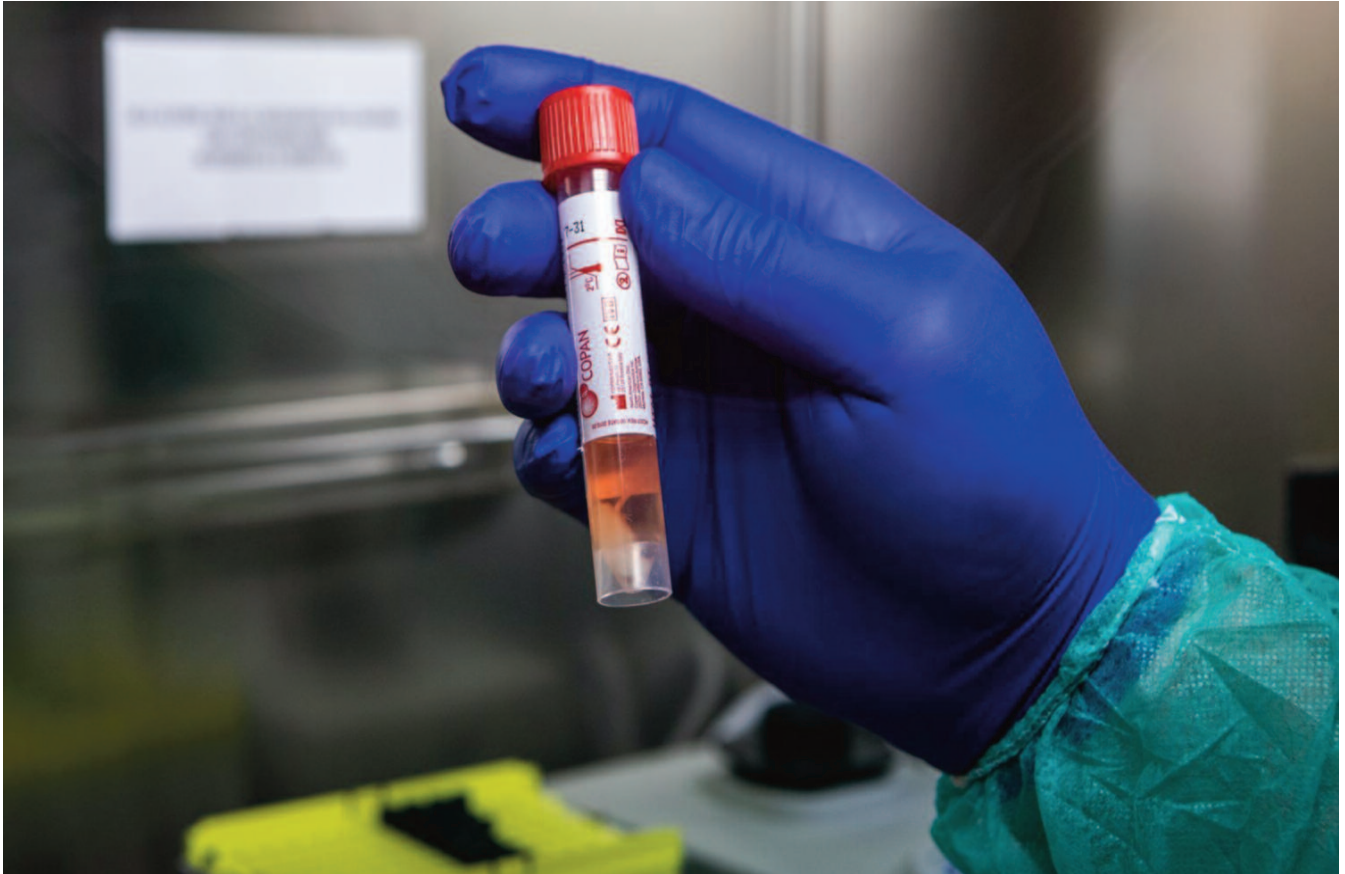
Le Bureau politique a, par ailleurs, salué la teneur de la plateforme du Premier secrétaire d'orientation pour l'encadrement du dialogue itihadi concernant la conjoncture actuelle et affirmé qu'il l'adopte après l'avoir enrichie par les contributions des membres du parti ou hors du parti, tout en réitérant l'appel à tous les militants pour qu'ils restent unis autour de leur parti.



La défense des droits sociaux des citoyens a depuis toujours été une priorité pour l'USFP

Evolution positive de l'épidémie

Un nombre record de guérisons



Plus le temps passe, plus le total des guérisons s'approche de celui des cas d'infection au coronavirus dans le Royaume. Si le pays n'a enregistré que 26 nouveaux cas d'infection au coronavirus (Covid-19), lundi à 18h, portant le bilan à 7.833 cas confirmés, le nombre de rémissions s'élève, quant à lui, à 5.893 avec un record de 434 guérisons recensés hier après-midi. Les chiffres annoncés par le ministère de la Santé sur son portail numérique n'évoquent heureusement aucun décès. C'est une autre bonne nouvelle à lier avec un taux de guérison pour le moins rassurant.

De toute évidence, le traitement à l'hydrochloroquine contesté outre-Méditerranée et même interdit depuis quelques jours en Hexagone, fait des miracles pour le plus grand bonheur des patients Covid-19 et leurs proches, corroborant les dires du Professeur Raoult. L'infectiologue et directeur de l'IHU Méditerranée soulignait il y a quelques semaines que « dans les 15 pays où il y a les plus forts taux de mortalité, on ne retrouve que des pays riches. Ce qui prouve qu'il y a une déconnexion entre richesse et capacité à répondre à des situations de cet ordre-là ». Puis d'expliquer : « Les pays pauvres ou en voie de

développement ont choisi raisonnablement de traiter le Covid-19 comme une pneumonie avec des médicaments banals et peu coûteux. Par conséquent, ils ont



Les cas confirmés en baisse

des taux de mortalité beaucoup plus faibles ». Mais cela signifie-t-il pour autant que le pire est derrière nous ? Pas sûr. Certes, la courbe épidémique ne cesse de chuter. Depuis près de deux semaines, le nombre de nouveaux cas ne dépasse pas les dizaines. Mais les comportements récemment observés n'invitent guère à l'optimisme. La vie a repris son cours dans les rues et les quartiers des grandes métropoles alors même que le confinement est toujours d'actualité. Les baigneurs se multiplient. A Essaouira, les autorités seraient même intervenues pour évacuer une plage.

Clairement, nombreux sont ceux pour qui la crise sanitaire n'est plus qu'un mauvais souvenir. Difficile de leur en tenir rigueur alors que le gouvernement adopte une communication volontairement optimiste. Preuve en est, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaaboun, qui a donné le feu vert aux entreprises pour reprendre leurs activités après la fête d'Aïd Al fitr. Bien que le ministère de tutelle ait tenu à nuancer ses propos en précisant par exemple que ce n'était pas un appel aux entreprises qui font du télétravail, le mal est déjà fait. L'annonce a raisonné comme une levée du confinement avant l'heure. La récente

légèreté des barrages mis en place par les autorités en est le parfait exemple.

Dans ce contexte, le plan de dépistage à grande échelle en milieu professionnel, initié par le gouvernement, ne pouvait pas mieux tomber. Il est le prolongement de la volonté de l'Exécutif de détecter les cas asymptomatiques et ainsi éviter une hypothétique deuxième vague. Idem pour le lancement de « Wiqaytna ». Selon le ministère de la Santé, l'application vise à renforcer le dispositif existant de suivi des contacts. L'appli mobile est un outil complémentaire très utile, mais en revanche, elle a énormément d'inconvénients, que ce soit d'un point de vue technique ou éthique sur lesquels nous reviendrons plus longuement lors de notre prochaine édition. En tout cas, au moment où le Royaume compte rapatrier ses citoyens bloqués à l'étranger, le temps n'est pas au relâchement. Ne serait-ce que pendant les quelques jours qui nous séparent d'un déconfinement espéré le 10 juin. Déconfinement dont les modalités n'ont toujours pas été précisées par l'Exécutif. Du coup sa préparation ne peut débuter laissant la population dans l'expectative quant à un avenir qui s'annonce pour l'instant flou. Pour les certitudes, va falloir patienter.

Chady Chaabi

Casablanca reprend des couleurs avant le déconfinement officiel



Librairies et kiosques de presse rouverts, restaurants de nouveau autorisés à livrer: après dix semaines de confinement, Casablanca retrouve un peu de son effervescence avant même la levée officielle des restrictions liées à la pandémie de nouveau coronavirus, attendue le 10 juin.

Postés devant un restaurant italien branché de "Casa", une dizaine de livreurs masqués discutent joyeusement dans l'attente d'une commande.

"Les restaurants ont commencé à ouvrir mercredi dernier et les commandes ont explosé", témoigne Hamza Cheman, un livreur de 27 ans.

Depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire mi-mars, ce dernier effectuait surtout des livraisons pour des supermarchés.

"Nous avons commencé par un service de livraison, en attendant qu'on nous dise quoi faire", dit, entre deux commandes, le patron du restaurant Mohamed el Ghaldy qui assure avoir "fait un grand ménage et désinfecté les lieux" avant de rouvrir.

Car si l'état d'urgence et le confinement général ont été officiellement prolongés jusqu'au 10 juin, le Maroc est en réalité entré dans "une zone grise", avec une reprise "secteur par secteur", à la discrétion des autorités, admet sous couvert d'anonymat un haut fonctionnaire joint par l'AFP.

"On ne sait pas vraiment ce qui va ouvrir ou pas", concède le haut fonctionnaire en évoquant la préparation "de listes" par les différents ministères, avec des "consignes sectorielles" et une "remise en route progressive pilotée par les

autorités locales".

"Le Maroc entame le déconfinement sans l'annoncer officiellement", résumait un site d'information qui a pignon sur rue dans la capitale économique du Royaume.

La situation sanitaire est "aujourd'hui très maîtrisée", a affirmé jeudi le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, devant le Parlement. "Les foyers de contamination dans des endroits fermés sont maîtrisés (...). On peut commencer à parler d'un allègement des mesures de confinement."

Le Syndicat national des commerçants et des professionnels (SNCP) a, pour sa part, pointé des "décisions contradictoires et surprenantes concernant la reprise de l'activité" en déplorant une politique d'"improvisation".

Mardi, kiosques de presse et librairies ont été autorisés à rouvrir. Certains commerces ont également repris leurs activités après que les autorités ont vivement recommandé aux Marocains de reprendre le travail, sans préciser dans quels secteurs.

De nombreux salariés ont ainsi déjà rejoint leurs postes et les fonctionnaires ont retrouvé le chemin des administrations.

Les déplacements interurbains ont également été assouplis avant la reprise progressive lundi des liaisons ferroviaires.

Mais les contrôles policiers subsistent et les frontières restent fermées, tout comme les mosquées, les écoles, ou les plages.

A Casablanca, le vrombissement des voitures se fait à nouveau entendre et la pollution retrouve ses droits. Et même si dans certains quartiers la vie ne s'est jamais tota-

lement arrêtée, les Casablancais savourent un nouvel air de liberté.

Dans le quartier commerçant du Maârif, à quelques encablures des tours jumelles Twin Center, emblème de la ville, des badauds se promènent.

"La clientèle revient petit à petit, elle est heureuse de nous retrouver", sourit Boulahsen Brahim, dans sa vieille librairie. Un de ses employés accroche sur la devanture des affiches rappelant les mesures sanitaires.

"Mais la majorité des clients ne savent pas qu'on a rouvert", ajoute le quinquagénaire. "La fréquentation reste très faible" et devrait entraîner "une baisse de trésorerie de 50% les prochains mois".

"Nous avons rouvert mais la clientèle n'est pas encore au rendez-vous", confirme Zouhair Boukourait, 30 ans, qui possède une parfumerie dans le quartier.

Les deux premiers mois de confinement ont coûté au Maroc six points de produit intérieur brut (PIB), soit une perte d'un milliard de dirhams pour chaque jour de confinement, selon le ministère de l'Economie.

Les milieux économiques ont ainsi plaidé ardemment pour une relance rapide des activités, sans prolongation du confinement.

Baucoup de commerces gardent toutefois le rideau baissé. Le marché de gros de poissons a été fermé après détection d'un foyer de contamination, selon la presse locale.

Casablanca, ville la plus densément peuplée du pays, a été la plus touchée par la pandémie.

Aide aux nécessiteux de Taounate

Un total de 37.622 paniers de denrées alimentaires ont été remis à des ménages démunis dans la province de Taounate, en vue d'alléger les effets socioéconomiques engendrés par la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19).

Financée grâce aux contributions du Conseil de la région Fès-Meknès, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des préfectures et provinces du Nord, la province de Taounate, les communes territoriales, la société civile, des bienfaiteurs et des opérateurs économiques locaux, cette action sociale tend à accompagner l'état d'urgence sanitaire et à contribuer aux efforts de solidarité nationale visant à réduire la propagation de cette pandémie.

Ces aides ont été livrées aux bénéficiaires directement à leurs domiciles, conformément aux mesures de sécurité sanitaires mises en place afin d'enrayer la propagation du virus, indique la division de l'action sociale de la province de Taounate.

Parallèlement à ces actions, une enveloppe supplémentaire de 100.000 DH a été mobilisée dans le cadre du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité de la troisième phase de l'INDH, pour produire des masques de protection, en partenariat avec la délégation provinciale de l'Entraide nationale, l'Association Joussour pour l'Espoir et la solidarité et le Comité provincial de l'INDH.

Ces initiatives à caractère social et humanitaire initiées au niveau de la province de Taounate visent à alléger les souffrances des couches sociales et à aider les citoyens à respecter les mesures de l'état d'urgence et à enricher la culture de solidarité et de cohésion dans cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, conformément à la philosophie de l'INDH.

Arrestations pour violation de l'état d'urgence sanitaire à Essaouira

Vendredi dernier, plusieurs dizaines de personnes ont violé l'état d'urgence sanitaire à Essaouira. Adultes et enfants ont investi la plage Safi à proximité du quartier Sqalla sans se soucier des mesures de confinement ou de distanciation sociale.

Quelques heures après, des vidéos à ce sujet ont fait le tour de la Toile. La réaction des autorités locales et des forces de l'ordre, prises de court par cette dérive malgré les efforts déployés jour et nuit depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, n'a pas tardé. Cinq femmes ont, à cet effet, été arrêtées pour violation des mesures de l'état d'urgence sanitaire.

Les investigations se poursuivent encore pour identifier le reste des personnes qui ont eu l'outrecuidance de descendre à la plage accompagnées de leurs enfants en plein confinement.

« S'ils se comportent ainsi en plein confinement, comment vont-ils se conduire après la levée de celui-ci ? Je pense que les autorités compétentes devraient durcir le ton face à ces compor-

tements irresponsables », a mis en garde un résident d'Essaouira.

En parallèle aux mesures judiciaires, les autorités locales ont procédé samedi dernier à la fermeture de tous les accès menant à cette plage.

Par ailleurs, Essaouira lutte toujours pour maintenir l'état d'urgence sanitaire à 0 cas après le rétablissement de quatre des cinq cas confirmés positifs au Covid-19 et le décès du cinquième.

Selon les chiffres de la direction provinciale du ministère de la Santé, plus d'un millier de cas suspects ont été écartés suite à une campagne de dépistage ayant ciblé les usines, la société chargée de la gestion des déchets solides, les fermes, les grandes surfaces, les chauffeurs de taxis, les hôtels, la halle de poissons, les marins ainsi que plusieurs dizaines de personnes ayant contacté les cinq cas confirmés ou manifesté certains symptômes comparables à ceux du Covid-19.

Zakaria Ait Lahcen, délégué du ministère de la Santé à Essaouira, a, à maintes reprises, réitéré le voeu de voir les me-



asures de prévention respectées à la lettre par les habitants de la province qui est loin d'être épargnée par la pandémie.

Depuis plusieurs semaines, les habitants crient au scandale face à la pagaille qui règne dans les quartiers Sqalla, Tafoukt, Lotissement 5 et l'ancienne médina. Plusieurs personnes ne respectent pas les mesures de préven-

tion requises. Des familles entières se trouvent dans la rue défiant la décision de restriction des déplacements.

« Les citoyens doivent assumer leur entière responsabilité car on ne badine pas avec la sécurité sanitaire de tout une nation. Plusieurs dizaines de médecins, infirmiers et techniciens du CHP Sidi Mohammed

Ben Abdellah sont en lutte ouverte contre la pandémie depuis plusieurs semaines, sans oublier les autorités locales et les forces de l'ordre. Les contrevenants ne représentent qu'une minorité irresponsable qui cherche à obérer le travail d'une nation solidaire et mobilisée », nous a déclaré un acteur associatif à Essaouira.

Abdelali Khallad

La capitale des alizés prépare sa relance post-confinement



À la faveur de la synergie de leurs efforts et de la fédération de leurs énergies, les différentes forces vives d'Essaouira se sont engagées volontairement, depuis quelques semaines, dans un cycle de concertations interactives et de réflexion collective autour des moyens et instruments à mettre en œuvre pour assurer à la cité des alizés une relance multidimensionnelle, à la fois créative et volontariste durant la période post-confinement.

Organisées à l'initiative de l'Association Essaouira-Mogador, en partenariat avec le Conseil provincial du tourisme (CPT) sous le thème "Essaouira, le jour d'après", ces rencontres, marquées du sceau de la convivialité et du franc-parler, ont permis aux per-

sonnalités et acteurs participants, issus de divers horizons, d'engager des débats riches et constructifs sur la méthodologie à adopter pour garantir à la province d'Essaouira son plein envol après le déconfinement, dans tous les domaines, notamment ceux touristique et culturel.

Ces consultations, rehaussées par la présence d'André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, ont permis aux intervenants d'exposer leurs points de vue et d'exprimer leurs attentes et idées de projets, avec pour principale visée de "réinventer" la promotion de la destination Essaouira et de mieux repositionner cette cité, dotée d'un riche patrimoine historique, civi-

lisationnel et architectural, en vue d'occuper la place de choix qui lui sied sur les plans national et international.

Dans ce cadre, une 3ème visioconférence a été organisée, samedi, en présence d'une cinquantaine de participants, avec un focus, cette fois-ci, sur une série de projets à retenir et leur faisabilité pour préparer un nouveau décollage tous azimuts de la cité des alizés.

Lors de cette rencontre, ponctuée d'un vibrant hommage posthume rendu au grand militant, feu Abderrahmane El Youssoufi, le président du conseil d'administration de l'Association Essaouira-Mogador, Redwane Khanne, s'est félicité de la forte participation d'un riche parterre de personnalités et d'acteurs représentant divers secteurs, tout en mettant en relief la qualité des débats riches et fructueux enclenchés.

Rappelant que le premier webinaire a été l'occasion de renouer le contact, d'amorcer les débats et d'entamer la réflexion nécessaire autour du "Jour d'après" à Essaouira, il a noté que la 2ème rencontre de ce cycle de visioconférences a permis de présenter des projets à retenir dans cette optique, précisant que cette nouvelle visioconférence est dédiée essentiellement auxdits projets et à leur faisabilité.

Parmi les projets présentés, aussi pertinents les uns que les autres, figure celui d'une application mobile qui permettra de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de la cité des alizés, de cibler plus de touristes, de promouvoir Essaouira sur le web, et d'évoluer en termes de communication interactive et de marketing digital en vue

de mieux informer les visiteurs et de diffuser une image plus dynamique de la ville.

Il s'agit également de la réalisation de capsules vidéos pour promouvoir la destination Essaouira, de la création d'un espace-musée dédié spécialement à l'art et à la culture des Gnaoua, et de la mise sur pied d'un programme d'animation pendant la période d'été pour un partage du patrimoine culturel et culturel d'Essaouira, terre du vivre-ensemble et symbole éloquent de la coexistence exemplaire entre les religions.

Autre projet qui incarne cette effervescence créative à Essaouira est "Moga Live Streaming 2020", porté par Moga Festival et qui propose une opération digitale et un événement artistique exclusif pour le rayonnement du Royaume et de la cité des alizés.

D'autres idées de projets ont été exposées, notamment la mise en réseau d'un groupe d'opérateurs pour offrir aux touristes un parcours et un circuit gastronomique, écologique et des produits du terroir de l'arrière-pays d'Essaouira, le développement d'une application dédiée aux circuits touristiques intra-muros et périphériques pour la promotion du tourisme domestique, outre l'élaboration d'un guide simplifié des mesures sanitaires de prévention pour la reprise des activités culturelles dans la ville.

Cette réflexion collective et prospective menée dans le cadre d'une approche participative a donc permis de jeter les fondements d'une vision future, innovante et renouvelée afin de répondre aux aspirations de la société soufie pour un "Jour d'après" qui soit digne de la renommée nationale et internationale de cette cité millénaire.

Violents affrontements entre manifestants et miliciens du Polisario devant le bagne d'Errachid



La semaine dernière, alors que tout le monde était préoccupé par la pandémie de Covid-19 et Aïd Al Fitr, le tristement célèbre bagne d'Errachid était le théâtre de violents affrontements

entre les familles de certains détenus et les gardiens de cette prison.

Tout a éclaté quand la famille du détenu Mohamed Fadel, dit Chartate, a découvert, à travers une image circulant sur

les réseaux sociaux, que celui-ci a été édenté suite à un coup de poing qui lui avait été asséné par un géolier lors de la séance quotidienne de torture à laquelle aucun locataire d'Errachid n'échappe. Le

même sort a été réservé aux dénommés Sallami et Mohamed Lamine, compagnons d'infortune de Mohamed Fadel dont le premier a perdu les dents et le second a eu une fracture de la clavicule.

Informées du malheur de leurs enfants, les familles des trois malheureux détenus ont réuni plusieurs de leurs cousins et se sont regroupées devant la prison pour protester contre le mauvais traitement infligé aux leurs et contre le fait que leurs blessures n'ont pas été soignées. Dès les premiers regroupements, la direction de la prison a demandé des renforts. Le commandement du Polisario s'est dépêché d'envoyer sur place une unité des forces anti-émeutes équipées de blindés. Ce qui s'est soldé par plusieurs blessés, d'un côté comme de l'autre.

Selon notre source, après que les vieux tortionnaires se sont repentis, la garde de la plus lugubre des prisons du Maghreb a été confiée à un groupe d'adolescents qui ont reçu comme instruction de mâter avec la plus grande violence tout prisonnier qui présenterait le moindre signe de résistance ou de rébellion.

A. El-Katab

Les humanitaires espagnols en effroi devant le détournement des aides destinées aux camps de Tindouf

Comme chaque année, les différentes composantes de la société civile espagnole collectent d'importantes aides humanitaires destinées aux camps de Tindouf. Mais depuis quelques années, ces donateurs suspectent la direction du Polisario de détourner les aides qu'ils ont collectées au prix de grands efforts et de sacrifices. Cette année, coronavirus oblige, ces aides ont été doublées. Pour

dissiper leurs craintes, les humanitaires espagnols ont voulu savoir si oui ou non leurs aides sont la source de cet enrichissement.

Selon ces derniers, Brahim Ghali qui, il y a quelques années encore, était un Sahraoui lambda ne possédant rien, en est aujourd'hui à son vingt-troisième mariage. Ce qui a nécessité un budget colossal sans jamais l'avoir empêché d'être volage et de violer, çà et là, de

jeunes Sahraoui. Sa dernière épouse change de véhicules comme de melhfa. Après avoir construit une villa des plus cosues à Tindouf, il en a édifié une autre à M'HIRIZ, dans la zone tampon, où il héberge sa mère.

La fortune de Ghali ne peut être estimée car il possède des dromadaires errant dans le désert, des camions citernes transportant et commercialisant les carburants immatriculés au nom de son frère, Ali Ould Sayed, Sans compter les importants frais de scolarisation de ses nombreux enfants qui passent leur temps à voyager et qui fréquentent les écoles les plus huppées du monde.

C'est en comparant le niveau et le mode de vie de Brahim Ghali avec celui du commun des habitants des camps que les donateurs espagnols ont commencé à avoir des doutes sur la réelle destination des aides qu'ils envoient à Rabbouni.

Ahmadou



De la drogue saisie par les FAR près du mur de protection



Des sources dignes de foi rapportent que des éléments des FAR, en faction près du mur de protection, au lieu dit Tichla, ont déjoué une importante opération de trafic de drogue. Notre source indique que lors d'une patrouille de routine, les éléments des FAR ont repéré un convoi de trois véhicules tout terrain tentant de traverser le mur en direction de la zone tampon à l'est de ce mur. Les militaires marocains ont réussi à intercepter deux véhicules alors que le troisième a pu

s'échapper avec sa cargaison. A bord des deux véhicules, ils ont saisi 3.200 kg de chira.

A noter que les éléments des FAR mènent une lutte sans merci contre les nombreux trafiquants qui font de la zone du Sahara marocain leur champ d'action et ayant comme base arrière les camps de Tindouf. Cette persévérance des éléments des FAR leur a permis de saisir des centaines de kilogrammes de drogue et d'arrêter plusieurs trafiquants internationaux.

Ahmadou El-Katab

Pr Abderrahmane Machraoui

Les mesures prises par les autorités marocaines ont été prudentes, sages et exemplaires

La contamination par le coronavírus au Maroc est relativement limitée en comparaison avec les pays européens et les Etats-Unis.

Abderrahmane Machraoui, professeur d'université en Allemagne, médecin-chef spécialiste en cardiologie, angiologie et hypertensiologie, membre du réseau des compétences marocaines en Allemagne et vice-président et membre fondateur du réseau des compétences médicales des Marocains du monde, auteur de nombre d'ouvrages, encadrant de plusieurs thèses et articles de renom et très actif dans le monde des réseaux, est l'exemple de réussite des Marocains du monde. Dans cet entretien, ce natif de la région de Figui nous dévoile sa vision sur la gestion de la pandémie du Covid-19 en Europe et au Maroc.



Le Covid-19 a changé notre monde. Comment sera celui d'après surtout au niveau sanitaire ?

Plusieurs messages peuvent être retenus de la pandémie du Covid-19. Dans le domaine de la santé, il va y avoir une réévaluation de l'importance de ce secteur aussi bien au niveau national qu'international. Ainsi, nombreux seront les pays touchés par la pénurie d'articles d'hygiène, d'équipements matériels et de personnels médicaux qui se mettront à investir davantage dans les besoins de la santé. La stratégie de délocalisation de la recherche et de l'industrie pharmaceutique vers les pays au coût de production plus bas, connaîtra une révision dans le sens d'assurer la production locale des médicaments à nécessité vitale. Même les pays émergents pourraient se lancer dans cette course d'auto-suffisance relative. Une sensibilisation générale de la population envers les maladies infectieuses, la perception et les mesures d'hygiène, même hors des crises de pandémie, se développeront de plus en plus. Les applications numériques connaîtront un développement accéléré. Les conférences vidéo remplaceront les réunions et congrès nationaux et internationaux, réduisant les charges et épargnant du temps au détriment de l'industrie touristique. Dans l'immédiat, il est probable que le pouvoir d'achat s'affaiblisse au fur et à mesure que les prix augmentent, compensant en partie les pertes des entreprises enregistrées durant la période de confinement. Mais rien ne garantirait l'application des leçons apprises pendant cette crise tant qu'une partie du monde reste dominée par des dirigeants et des entreprises qui s'acharnent à tirer profit ou exploiter toute circonstance pour plus de pouvoir politique et de domination économique. On espère que dorénavant notre mémoire historique quant à cette crise pandémique ne sera pas si courte comme ce fut le cas après des conflits géopolitiques.

Est-ce que la santé et l'environnement seront les sujets prioritaires après Corona ?

Théoriquement, l'environnement devrait être, avec ou sans crise pandémique, l'une des priorités pour sauver l'humanité du désastre qui risque de nous nuire sé-

rieusement. L'homme et la nature constituent une entité inséparable puisque interdépendante. Mais il est à craindre que les grandes stratégies en la matière soient exploitées par les Etats dominants de la planète qui cherchent à élargir leur domination économique et politique.

Comment voyez-vous le déconfinement en Allemagne et en France ?

L'Allemagne et la France, comme tous les pays fortement touchés par la pandémie, s'efforcent à trouver une formule raisonnable et peu risquée de déconfinement. Ce dernier se déroule par étapes. On peut longuement discuter de sa cadence, mais il semble difficile de trancher sur les mesures appropriées. Néanmoins, personnellement je proposerais une approche qui n'est que peu abordée ou discutée profondément.

Sachant dès le début de l'expérience chinoise que le groupe à risque est assez bien défini, il suffirait de protéger et d'isoler uniquement les groupes de personnes à haut risque, à savoir les patients souffrant de maladies chroniques, surtout les multimorbides, les diabétiques, les immunodéficients, ceux souffrant de maladies pulmonaires, cardiovasculaires et rénales chroniques ainsi que les habitants des maisons de repos. Les hospitalisés et le personnel médical devraient, quant à eux, bénéficier de tests Covid systématiques et répétés. Avec des mesures hygiéniques et des dépistages élargis de la population, une vie quasi normale serait possible sans risque majeur. La contamination des personnes saines n'exposerait à aucun danger et passerait comme toutes les gripes des dernières décennies. Elle aurait plutôt le précieux avantage de permettre l'acquisition d'une immunité naturelle et gratuite sans vaccin aucun et la disparition plus rapide du Coronavirus. Cela serait possible en Allemagne, en France et dans tous les pays dont les malades chroniques sont enregistrés et suivis par leurs médecins. Les atteindre pour information et sensibilisation sur l'importance de leur protection et confinement serait d'exercice aisé et praticable. Dans tous les endroits sensibles, il suffirait d'introduire, en plus des mesures d'hygiène, les méthodes de prévention comme le fait de mesurer la température.

Pourquoi cette polémique sur l'utilisation de la chloroquine ? Qui a

raison ? Y aurait-il des conflits de méthodologie, d'approche, de connaissances dans la recherche médicale ? Ou est-ce juste une question de conflit d'intérêts ?

La polémique sur l'apport de la chloroquine ou précisément l'hydrochloroquine dans le traitement du Covid-19 porte sur l'expérience du Professeur Didier Raoult du laboratoire de l'Hôpital de la Timone de Marseille. D'après ses résultats, l'hydrochloroquine, associée à l'azithromycine, aurait un effet favorable chez des patients atteints de Covid-19. Avec le manque d'autres agents efficaces, quelques pays se sont mis à intégrer son protocole de traitement, plus ou moins modifié, dans leur stratégie thérapeutique. La critique à cette approche, aussi bien par des médecins français que par les sociétés nationales d'autres pays et les sociétés internationales de médecine, concerne le plan d'étude utilisé par le Pr. Raoult. Celui-ci n'obéit pas aux règles de « la Médecine basée sur l'évidence, MBE » (Evidence Based Medicine). Au niveau de la série traitée dans ces expériences, on a renoncé au groupe comparatif de contrôle et à la randomisation des patients, en arguant qu'il s'agissait d'un traitement d'urgence en l'absence d'autres alternatives thérapeutiques. Les critères d'inclusion des patients n'étaient, par ailleurs, pas bien définis. Les résultats obtenus ne peuvent donc être fiables selon la MBE. Surtout ils n'ont jamais démontré d'une façon évidente qu'il y a une réduction significative de la mortalité. La réduction de la charge virale et l'amélioration des symptômes détectés dans l'expérience du Pr. Raoult ne suffisent pas pour affirmer l'efficacité de ce régime thérapeutique.

Qu'en pensez-vous de la polémique sur la chloroquine entre les scientifiques et les laboratoires accusés sur les réseaux sociaux de travailler pour les grands groupes industriels du médicament ? Cela met-il à mal l'autorité scientifique et la légitimité de son discours ?

Toute crise ou catastrophe dans notre monde connecté via le web stimule la communication médiatique, des interprétations irrationnelles de l'information et des fake news incontrôlables. Quant aux débats entre les scientifiques et les labo-

ratoires pharmaceutiques, il y a toujours des accusations non justifiées et des critiques bien fondées. Innombrables sont les avancées diagnostiques et thérapeutiques, dont l'humanité en profite, que les chercheurs des laboratoires pharmaceutiques ont pu réaliser. Les entreprises pharmaceutiques sont sans doute aussi soumises à la course de concurrence et de majoration de leur capital comme toutes les autres entreprises de profit, mais elles sont aussi soumises au contrôle des institutions étatiques au niveau de la qualité de leurs produits. Ces derniers sont soumis à des études cliniques supervisées par des médecins experts et des sociétés savantes internationales qui obéissent aux règles de la « Médecine basée sur l'évidence ». Mais il faut avouer qu'un certain nombre de publications scientifiques sur les produits médicaux sont l'objet de manipulation de l'industrie pharmaceutique.

Comment voyez-vous en tant que médecin la situation du Covid-19 au Maroc ? Quel avis portez-vous sur la gestion de cette crise sanitaire par les autorités marocaines ?

Heureusement, la contamination par le Coronavirus au Maroc est relativement limitée en comparaison avec les pays européens et les Etats-Unis. Les mesures prises tôt dès le 20 mars par les autorités marocaines ont été prudentes, sages et exemplaires. Elles ont certainement contribué à limiter le nombre d'infections et de décès. Il serait souhaitable que toutes les personnes exposées soient testées. Mais cela est difficile en raison des ressources matérielles et humaines limitées, même dans des pays plus développés. Des tests systématiques seraient non seulement nécessaires pour les patients symptomatiques, mais également pour toutes les personnes en quarantaine, les patients et le personnel hospitalier des hôpitaux, au niveau des maisons de repos, chez les patients multimorbides comme les diabétiques, les immunodéficients, les cardiaques, ainsi que ceux souffrant de maladies pulmonaires et rénales chroniques. De telles mesures protégeant et isolant les groupes à haut risque permettraient même un déconfinement plus rapide pour le reste de la population.

Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali



De Rome à Moscou, l'Europe fait un bond vers la normalité



De la réouverture du Colisée à Rome à celle des commerces à Moscou, l'Europe accélère depuis lundi son retour vers un semblant de normalité face à la pandémie de nouveau coronavirus qui continue en revanche de faire des ravages en Amérique latine.

Malgré un récent rebond du nombre de nouveaux cas quotidiens, la capitale russe allège le carcan des restrictions en autorisant ses commerces non alimentaires à rouvrir après plus de deux mois de fermeture et ses habitants à se balader, à condition de porter un masque et de se plier à un système complexe de créneaux horaires.

"L'argent va recommencer à circuler", se félicitait Olga, vendeuse d'une boutique de sacs à main et bijoux, heureuse de voir quelques clients revenir.

Même si les voyages d'un pays à l'autre restent souvent impossibles, de hauts lieux touristiques s'ouvrent de nouveau au public en Europe: le Grand Bazar à Istanbul avec ses quelque 3.000 boutiques et 30.000 commerçants, et le Colisée à Rome illuminé, pour l'occasion, aux couleurs italiennes.

En rouvrant le site le plus visité du pays après plusieurs autres lieux et monuments célèbres, l'Italie espère relancer au plus vite le secteur clé du tourisme, mis à mal par la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 33.000 morts dans la péninsule.

L'accès au monument emblématique de la Rome antique au cœur de la ville éternelle est toutefois soumis à des règles drastiques: masques et prise de température des visiteurs et du personnel, parcours sécurisés, réservations obligatoires et horaires modifiés pour éviter les attroupements aux heures de pointe.

En Angleterre, les écoles fermées depuis la mi-mars accueillent de nouveau les enfants de 4

à 6 ans et de 10 à 11 ans, au grand dam de syndicats d'enseignants et de collectivités locales qui jugent la mesure prématurée.

"On ne peut pas vraiment promettre aux parents que leurs petits resteront à deux mètres les uns des autres tout le temps", a reconnu Bryony Baynes, directrice d'une école primaire de Worcester (ouest de l'Angleterre).

Membre d'un gouvernement accusé d'avoir tardé à agir, le ministre de l'Éducation, Gavin Williamson, a souligné dans la presse le "besoin d'aller de l'avant".

Toujours au Royaume-Uni, pays d'Europe le plus endeuillé par la pandémie avec plus de 38.000 morts, les rassemblements de six per-

sonnes sont désormais autorisés et les personnes les plus fragiles, forcées de s'isoler totalement, peuvent sortir prudemment.

Certains commerces comme les concessionnaires automobiles ou les marchés peuvent aussi reprendre leur activité.

Dans le monde, le bilan a franchi le cap des 370.000 victimes pour plus de 6,1 millions de cas, selon un décompte réalisé par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 19H00 GMT. Des nombres sans doute largement sous-évalués.

En dépit des craintes d'une seconde vague, un parfum de normalisation flotte aussi en Finlande (restaurants, bibliothèques et autres lieux publics), en Grèce (écoles maternelles et primaires), en Roumanie (cafés, restaurants, plages) ou encore en Albanie, en Norvège, en Espagne et au Portugal.

"J'espère qu'il y aura peu de personnes, car tout ça est très nouveau!", a confié à l'AFP le producteur et distributeur Pedro Borges, qui exploite le cinéma Ideal à Lisbonne, autorisés comme ses concurrents à rouvrir ses portes.

Quant aux Français, ils attendent avec impatience la réouverture des cafés et restaurants mardi, ainsi que la levée de l'interdiction de se déplacer à moins de 100 km de chez eux.

Sous d'autres latitudes, la Corée du Nord, selon la presse sud-coréenne, va elle aussi rouvrir ses écoles, deux mois après les avoir fermées par mesure de précaution. Pyongyang n'a fait état d'aucun cas de Covid-19, laissant les experts dubitatifs alors même que le virus né dans la Chine voisine s'est propagé à tous les continents.

Tableau beaucoup plus sombre en revanche en Amérique latine, devenue l'épicentre de la pandémie qui y a officiellement contaminé plus d'un million de personnes.

Au Brésil, de loin le pays le plus touché de la région avec plus de 500.000 cas et près de 30.000 morts, l'épidémie s'accompagne d'une montée

des tensions politiques sur la façon d'y faire face.

Des affrontements ont éclaté dimanche soir à Sao Paulo entre partisans et adversaires du président Jair Bolsonaro. Le chef d'Etat d'extrême droite minimise la gravité de l'épidémie, s'oppose aux mesures de confinement ordonnées par les différentes autorités locales et a même pris un bain de foule dimanche à Brasilia, bravant les règles de distanciation physique prônées pour freiner la contagion.

Il a aussi appelé à une reprise des championnats de football. "Comme les footballeurs sont jeunes et sportifs, le risque de mort s'ils attrapent le virus est infiniment réduit", a-t-il déclaré.

Son appel a été mal accueilli. Le directeur sportif du Sao Paulo FC et ancienne idole du Paris SG, Raï, l'a appelé à démissionner.

A Sao Paulo, plusieurs centaines de personnes se sont battues dans la rue, malgré l'intervention de la police qui a tiré des gaz lacrymogènes, lors de heurts entre une manifestation "contre le fascisme" et un rassemblement de partisans du président venus protester contre les mesures de confinement.

Aux Etats-Unis, où le bilan de l'épidémie est le plus élevé au monde (104.356 morts comptabilisés dimanche), la crise sanitaire est également aggravée par de profonds clivages politiques et, depuis une semaine, par une flambée de colère après la mort d'un homme noir pendant son interpellation par un policier blanc à Minneapolis, dans le Minnesota.

Ailleurs sur le continent américain, la pandémie continue notamment à faire des ravages au Mexique, où le bilan s'approche des 10.000 morts, et au Pérou où elle menace les hôpitaux d'effondrement.

Les dégâts économiques qu'elle a provoqués ont poussé le Chili et le Pérou à demander des lignes de crédit au Fonds monétaire international pour un total de presque 35 milliards de dollars.



Tableau beaucoup plus sombre en Amérique latine, devenue l'épicentre de la pandémie

Le monde divisé sur l'utilisation de l'hydroxychloroquine

Bannie par certains pays, promue par d'autres: la planète est plus que jamais divisée sur l'utilisation de l'hydroxychloroquine pour traiter le nouveau coronavirus depuis la publication d'une étude contestée jugeant la molécule inefficace, voire néfaste.

L'étude, publiée le 22 mai dans la revue scientifique *The Lancet*, conclut que l'hydroxychloroquine (HCQ), dérivée de l'antipaludéen chloroquine, n'est pas efficace contre le Covid-19 et qu'elle augmente même le risque de décès et d'arythmie cardiaque. Sa méthodologie a toutefois été remise en cause par une partie de la communauté scientifique, tout comme l'avaient été les méthodologies de précédentes études louant son efficacité.

L'étude a poussé de nombreux pays à arrêter l'utilisation de la molécule, au premier rang desquels la France.

Le pays du professeur Didier Raoult, l'un des principaux promoteurs de l'hydroxychloroquine, a abrogé le 27 mai la dérogation qui permettait depuis fin mars aux hôpitaux de prescrire ce médicament à des patients gravement atteints.

D'autres pays, comme l'Italie, l'Égypte, la Tunisie, la Colombie, le Chili, le Salvador, le Cap-Vert, l'Albanie ou la Bosnie-Herzégovine, ont également suspendu la prescription d'HCQ aux patients Covid-19. En Italie toutefois, son administration reste possible dans le cadre d'essais cliniques.

De son côté, la Hongrie n'utilise plus la molécule "pour les nouveaux patients", tout en continuant le traitement de "ceux qui avaient déjà commencé à le prendre", selon un porte-parole du gouvernement.

Certains pays avaient déjà cessé de prescrire l'HCQ aux patients Covid-19 avant l'étude. La Suède, qui l'utilisait à l'hôpital pour traiter les formes sévères de la maladie, a arrêté fin avril après que l'agence européenne du médicament eut recommandé de ne l'administrer que dans le cadre d'essais cliniques.

Le gouvernement allemand estime également que "les études actuelles ne permettent pas pour le moment un traitement ordinaire de patients atteints du Covid-19 avec de la chloroquine ou de l'hydroxychloroquine, hors essais



cliniques".

Nombreux sont les pays qui, au contraire, louent l'efficacité de l'hydroxychloroquine et ne souhaitent pas s'en passer.

C'est le cas du Brésil, de l'Algérie, du Maroc, de la Turquie, de la Jordanie, de la Thaïlande, de la Roumanie, du Portugal, du Kenya, du Sénégal, du Tchad ou encore du Congo-Brazzaville.

"Nous avons traité des milliers de cas avec ce médicament avec beaucoup de succès à ce jour. Et nous n'avons pas noté de réactions indésirables", a déclaré à l'AFP le docteur Mohamed Bekkat, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie. Selon lui, l'étude publiée dans *The Lancet* "prête à confusion" car elle "semble concerner des cas graves pour lesquels l'hydroxychloroquine n'est d'aucun secours", alors que la molécule "s'est révélée efficace quand elle est utilisée précocement".

La Russie, Bahreïn, le sultanat d'Oman et les Emirats arabes unis n'ont pas non plus, pour l'heure, suspendu son utilisation. En Iran, des messages postés récemment sur les réseaux sociaux par des patients montrent que la molécule continue d'y être prescrite.

L'Inde et le Venezuela continuent quant à

eux un usage prophylactique (en prévention) de l'hydroxychloroquine. Les autorités sanitaires indiennes assurent n'avoir détecté "aucun effet secondaire majeur".

De son côté, Cuba continue d'utiliser l'HCQ mais va réviser ses protocoles pour introduire des précautions supplémentaires.

Aux Etats-Unis, l'hydroxychloroquine ne peut en principe être administré à des patients Covid-19 qu'à l'hôpital, mais l'agence du médicament (FDA) mettait en garde dès avril contre des risques d'arythmie cardiaque. Fervent défenseur de la molécule, le président Donald Trump a assuré qu'il en prenait quotidiennement à titre préventif, avant d'annoncer peu après la publication de l'étude du *Lancet* avoir arrêté.

La Maison Blanche a quand même annoncé dimanche l'envoi au Brésil deux millions de doses d'hydroxychloroquine pour lutter contre le coronavirus.

L'article du *Lancet* a provoqué la suspension de nombreux essais cliniques, à commencer par le bras hydroxychloroquine des programmes Solidarity (OMS) et Discovery (Europe, coordonné par l'Inserm), qui ont arrêté d'inclure de nouveaux patients.

Suspension également de l'essai international Copcov administrant des doses d'HCQ à des membres du personnel soignant au contact du coronavirus, de deux essais menés par la clinique universitaire de Tübingen (Allemagne) et de cinq essais au Danemark. Le Mali s'est également dit prêt à suspendre ses essais cliniques.

Mais d'autres essais se poursuivent, comme Recovery (Royaume-Uni). Se basant sur leurs propres données de mortalité, ses responsables estiment qu'il n'existe "pas de raison convaincante de suspendre le recrutement pour des raisons de sécurité".

D'autres essais menés au Canada, au Nigeria ou au Mexique se poursuivent également.

"Il y a des données qui prouvent que l'hydroxychloroquine a fonctionné pour de nombreux patients. C'est pourquoi nous allons continuer", a déclaré la professeure Mojisola Adeyeye, qui dirige au Nigeria l'agence du médicament.

En Chine, berceau de la pandémie, l'HCQ reste uniquement utilisée dans le cadre d'essais cliniques, mais son efficacité, jugée prometteuse début février par l'université de Wuhan, est désormais remise en cause par un hôpital réputé de Shanghai.

Vivre sans eau courante en Colombie à l'ère du coronavirus

L'eau ne s'écoule pas toujours du tuyau de caoutchouc noir qui pend derrière la masure de Yeimy Martinez. En pleine pandémie de nouveau coronavirus, le simple fait de se laver les mains relève de la gageure dans ce bidonville de Bogota.

"Parfois l'eau arrive, parfois pas (...) Et si je n'ai pas d'eau, je n'ai pas de quoi me laver les mains, ni faire la toilette de mon fils (...) ni nettoyer ma maison", déplore cette jeune femme de 21 ans.

Elle survit dans l'une des baraques de planches au toit de tôles, agglutinées au pied d'une falaise du quartier pauvre de Ciudad Bolivar, dans le sud de cette capitale de huit millions d'habitants.

Ce bidonville a été baptisé "Sueños 2" (Rêves 2), appellation quelque peu ironique vu son insalubrité, sans eau courante, ni égout. Le surnom donné par ses habitants l'est encore davantage: "La cascade", pour la chute d'eaux usées provenant du plateau au dessus.

"Ici, tout est plus difficile, et avec cette quarantaine nous sommes foutus", souligne

Yeimy. Avec son mari, leur garçon de six ans et son père, elle partage une seule pièce, meublée de trois lits, d'une vieille télé, de placards branlants.

Plusieurs fois par jour, elle se tord les chevilles sur un sentier défoncé pour aller remplir un vieux seau de plastique au tuyau de sa salle de bain de fortune, aménagée dans une cahute à l'arrière.

Avec le confinement, imposé depuis le 20 mars à Bogota et plusieurs fois prolongé, cette vendeuse ambulante de CD ne peut travailler. Son mari, ouvrier du bâtiment âgé de 28 ans, non plus.

"Avant, les bons jours, je pouvais gagner jusqu'à 50.000 pesos (environ 12 euros) et avec ça, j'achetais un peu à manger", explique-t-elle. Maintenant, sans avoir de quoi payer un livre de riz, elle peut encore moins se permettre "le luxe" d'une bouteille de désinfectant pour pallier le manque d'eau.

Christian Robayo, élu local de gauche, souligne que la "situation extrême a empiré avec cette maladie" du Covid-19 dans ce quartier de 800.000 habitants dont "la moitié, surtout ceux qui vivent de l'économie infor-

melle, a besoin d'aide" sociale.

Environ 47% de la population active nationale vit de l'économie informelle. Et près de sept des 48 millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau courante, bien que ce pays soit une puissance hydrique et que la justice y ait ordonné d'assurer un minimum vital aux populations vulnérables.

La Colombie a dépassé les 29.000 cas confirmés du nouveau coronavirus, dont quelque 900 morts, depuis le 6 mars. Plus de 30% des cas ont été détectés à Bogota. "Ciudad Bolivar est l'un des quartiers où la courbe augmente", ajoute M. Robayo.

Le long du torrent pollué qui serpente plus bas, entre des décharges de déchets, Jorge Ariza entretient un minuscule potager. En face, sur le parking des bus de ville, paissent la vache et les deux veaux d'un voisin. Des canards vaquent dans le chemin.

Ce ferrailleur âgé de 51 ans, déplacé par la violence du conflit armé qui mine la Colombie, vit dans une maison de deux niveaux, qu'il a construite de brique et de bloc pour sa famille de cinq enfants.

Comme chez Yeimy, un maigre filet

d'eau y arrive par un tuyau, connecté au système de distribution public contre un paiement unique de 130.000 pesos (environ 30 euros).

"On s'en sert pour cuisiner, se laver", explique Jorge, montrant les seaux qu'il faut charrier depuis le modeste patio jusqu'à la cuisine, au bout de l'escalier branlant.

Pour son jardin et le WC installé dans un réduit de la cour, il récupère les eaux de pluie dans un trou sommairement aménagé.

"En ce moment, où nous ne pouvons aller au marché (...) ni sortir travailler, ce potager a permis de nous alimenter en fruits, en légumes, en plantes aussi", se félicite-t-il.

Alors que le virus rôde, "la partie médiane du jardin a beaucoup servi pour les maux de tête, les malaises, la grippe, les nausées", souligne cet indigène Pijao, fier d'un savoir ancestral, faute de pouvoir s'offrir des médicaments pharmaceutiques.

S'ils attendent avec impatience la levée du confinement pour à nouveau sortir et gagner de quoi survivre, Jorge et Yeimy sont sans illusion quant à voir un jour l'eau couler simplement d'un robinet dans leur maison.

Economie

Les différentes pistes du CMC pour relancer l'économie nationale



La crise économique est bien installée et ses conséquences ne s'atténueraient pas de sitôt, prévient le Centre marocain de conjoncture (CMC) qui anticipe un recul de 4,3% de l'économie nationale en 2020.

« Le choc économique est tellement fort, tel un foyer sismique, que ses impacts dépasseraient la présente année calendaire et ses ondes iraient au-delà pour affecter les performances économiques de 2021 et des années suivantes », affirme l'observatoire privé.

Aussi, si les choses restent en l'état, le rebond substantiel attendu de l'économie mondiale en 2021 et annoncé par les organisations économiques et de conjoncture « ne serait qu'un simple nivellement de la production potentielle pour s'aligner sur l'année 2019 », estime le CMC sans vouloir toutefois paraître pessimiste.

Pour véritablement sortir de cette crise, le Centre appelle dans sa dernière note intitulée « Stratégies de relance » à la mise en place de stratégies conséquentes pour soutenir les entreprises et trouver d'autres organisations et des modes de production susceptibles de faire face à terme à ce genre de crise et aussi pour apporter un fort appui à la demande qui souffre d'une atonie sans pareille.

Ainsi, face à ce résultat qu'il juge déplorable, l'observatoire préconise un ensemble d'actions et de mesures à court, moyen et long termes.

Concernant les mesures à prendre d'urgence, le Centre plaide en premier lieu pour l'adoption

d'une politique budgétaire plus agressive qu'à l'accoutumée à travers une loi de Finances rectificative consistante soulageant les entreprises et la consommation des ménages sur la base de plans de relance coordonnés ». L'idée étant d'augmenter d'une manière significative le budget du ministère de la Santé en priorité absolue et celui des secteurs sociaux.

Le CMC préconise aussi de prévoir des abattements sur les charges sociales et l'impôt sur le revenu et des moratoires sur le paiement des impôts ; permettre le rééchelonnement ou un différé de paiement des crédits bancaires et de renforcer encore plus le soutien par des prix préférentiels des inputs et des investissements de l'agriculture (semences, engrais, achats d'engins agricoles...).

L'urgence recommande en outre de généraliser la couverture médicale à l'ensemble de la population en profitant du travail de recensement effectué auprès des personnes ayant l'AMO et celles qui sont en dehors.

Pour les analystes du Centre, les autorités devraient également s'appuyer sur la base de données ayant permis la distribution des aides de subsistance pour « étudier la possibilité à partir du mois de juillet de transformer cette aide accordée aux ménages en un système pérenne de primes de chômage ».

Outre l'assouplissement de la politique budgétaire, ces derniers estiment que la politique monétaire devrait se montrer plus accommodante et innovante que ce qui a été fait à ce jour.

Une parenthèse pour dire qu'en dépit du prix économique à payer, qui s'élève selon le ministre des Finances et de la Réforme de l'administration à 1 milliard de dirhams par jour supplémentaire de confinement total, le CMC pense que la prorogation de trois semaines du confinement constitue « un acte de prudence extrême ». Mieux, « une déclaration de fidélité absolue à la ligne politique poursuivie à ce jour visant à limiter la propagation du virus, à sauver des

vies et à protéger la santé des citoyens », a indiqué le Centre marocain de conjoncture (CMC).

Quant à la levée du confinement, « il pourrait s'opérer par région et par province sur la base du niveau du taux de reproduction », affirment les analystes assurant ainsi que pour toutes les collectivités dont le R_t est inférieur à 0,5, le déconfinement resterait possible dans le respect des barrières sanitaires.

En préambule à l'élaboration des stratégies, le CMC plaide à moyen et à long termes pour une accélération des travaux de la Commission spéciale sur le modèle de développement dont les résultats, explique-t-il, détermineront les contours du projet de société souhaité avec plus de précisions et de détails.

Parmi les priorités proposées figurent en bonne place la recherche et le développement dont les activités doivent occuper une place prépondérante dans les modifications attendues des structures productives.

Dans ce second volet, il est question de réhabiliter l'Etat afin de promouvoir les secteurs sociaux, prendre en charge les activités stratégiques et accompagner le secteur privé conditionné par une gestion économique efficiente.

Le CMC plaide aussi pour des secteurs sociaux dont les stratégies devraient intégrer comme priorités fondamentales le développement de la santé, de l'enseignement, de l'emploi, de la sécurité sociale et autres domaines connexes.

Le CMC propose en outre

qu'une conciliation harmonieuse et un partage équitable s'instaurent « entre le capital et le travail sous forme de contrat social ou d'accord collectif concerté entre les parties prenantes (les travailleurs, les entreprises, les syndicats et l'Etat) ».

Tout comme il préconise que la priorité soit également accordée au développement rural jugé « incontournable » pour l'économie nationale, réconciliant l'être humain, l'environnement et la productivité des activités économiques durables.

« Cet espace de vie doit bénéficier de toutes les accessibilités en matière de services de santé, d'enseignement et de loisirs susceptibles de créer une attractivité du milieu et de maintenir la population sur place voire inverser à terme le sens de l'exode », insiste le Centre.

Enfin, le renforcement de l'intégration régionale. Sur ce point, le CMC indique que « le choix de coopération Sud-Sud comme vecteur d'émergence principalement avec les pays subsahariens (en attendant une détente éventuelle pour la construction du Maghreb) constitue un atout considérable à renforcer ».

Par ailleurs, afin de préserver un commerce équitable entre les parties prenantes, il appelle à saisir cette même occasion marquée par des changements profonds dans la reconstruction des économies du monde provoqués par la crise, pour revoir les accords de libre-échange déjà établis.

Alain Bouhichy



L'Observatoire plaide pour un retour à plus d'Etat pour la promotion des secteurs sociaux, la prise en charge des activités stratégiques et pour un accompagnement du secteur privé

Le crédit bancaire s'accélère en avril

L'évolution du crédit bancaire s'est accélérée, en glissement annuel, de 5,3% en mars à 6,7% en avril 2020, avec un accroissement des concours au secteur non financier de 6,4% à 7,1%, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète essentiellement l'accélération de 9,6% à 11,4% de la progression des prêts aux sociétés non financières privées, explique BAM dans une note sur ses indicateurs clés des statistiques monétaires du mois d'avril 2020.

De même, les concours aux sociétés non financières publiques ont augmenté de 1,2% après une baisse de 3,6%, alors que la croissance des prêts alloués aux ménages a enregistré un ralentissement à 2,9% après 3,8% en mars, ajoute la

Banque centrale.

Par objet économique, l'évolution du crédit bancaire recouvre une accélération du rythme d'accroissement des facilités de trésorerie de 8% à 14,2% et un ralentissement de 8,2% à 7,4% de la croissance des crédits à l'équipement et de 3,3% à 1,5% de celle des prêts à la consommation. Les prêts à l'immobilier se sont accrus, pour leur part, de 2% après 3,2%, avec une décélération de la progression des prêts à l'habitat de 3,4% à 2,2% et une quasi-stabilisation de la baisse des concours à la promotion immobilière à 2,7%. En glissement mensuel, le crédit bancaire s'est accru de 0,4%, avec une hausse de 1,6% des prêts alloués aux sociétés non financières privées, fait savoir BAM.

Auto Nejma réalise un chiffre d'affaires en baisse

Le concessionnaire Auto Nejma a réalisé un chiffre d'affaires de 461 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2020 contre 550 MDH à la même période en 2019, soit une baisse de 16%.

Le volume des véhicules neufs vendus a connu une baisse de 24% par rapport au premier trimestre de l'année 2019, passant de 1.151 unités en 2019 à 870 unités en 2020, indique un communiqué d'Auto Nejma, attribuant cette contre-performance à la crise sanitaire du Covid-19 qui a eu un impact négatif sur les ventes des véhicules neufs à partir du 19 mars dernier.

Et de préciser que les trois premiers mois de l'exercice 2020 ont enregistré une baisse globale du marché Automobile de l'ordre de 21% (premium -25,6%), en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Auto Nejma a maintenu sa stratégie d'investissement avec 2,5 MDH au premier trimestre contre 1,8 MDH, une année auparavant, ajoute la même source, notant que le niveau d'endettement a atteint 67 MDH contre 46 MDH à fin mars 2019.

Compte tenu de l'état d'urgence lié à la pandémie de Covid19, Auto Nejma s'est mobilisée afin de réduire l'impact de cette crise sur sa situation financière et ses activités, tout en respectant les mesures sanitaires les plus strictes pour garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs de ses clients et partenaires.

Par ailleurs, le concessionnaire souligne que l'activité véhicules particuliers et utilitaires légers ainsi que les résultats seront très impactés par cette crise, sans pour autant remettre en cause la santé financière de l'entreprise.

Le CA consolidé des Autoroutes du Maroc en progression au premier trimestre

Le chiffre d'affaires consolidé de la société des Autoroutes du Maroc (ADM) a augmenté durant le premier trimestre 2020 de 3% à 836 millions de dirhams (MDH) contre 814 MDH l'année précédente.

Le chiffre d'affaire d'exploitation a baissé de 4% en conséquence de la régression du trafic au cours du mois de mars sur le ré-

seau autoroutier dû à l'état d'urgence sanitaire, a précisé la société dans un communiqué financier, avant d'ajouter que cette baisse a été compensée par une augmentation de 63% du chiffre d'affaires lié à l'investissement avec l'avancement des chantiers de construction.

Selon l'ADM, les dépenses d'investissement ont augmenté durant le premier trimestre 2020 atteignant en cumulé 67,903 milliards de dirhams (MMDH) contre 67,733 MMDH l'année précédente, rapporte la MAP. Et d'ajouter qu'au cours du 1er trimestre 2020, 169 MDH d'investissements ont été enregistrés, concernant essentiellement la première phase des travaux de triplement des tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca.

Pour leur part, les dépenses de grosses réparations, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager, ont atteint 103 MDH à fin mars 2020, soit une augmentation de 18% par rapport à la

même période de 2019, avec des réalisations de 25 km lors du premier trimestre 2020.

Quant au niveau d'endettement, il est resté pratiquement stable atteignant 37,872 MMDH à la fin de mars 2020, par rapport aux 37,408 MMDH enregistrés à fin mars 2019.

Depuis 2016, ADM mène une stratégie de gestion dynamique de sa dette à travers plusieurs opérations de reprofilage qui vise un total de 23 MMDH, soit 58% de la dette totale, permettant ainsi de maîtriser le niveau d'endettement et d'optimiser son coût, rappelle la même source.

Par ailleurs, ADM indique que suite à la déclaration de l'OMS qualifiant le virus COVID-19 comme pandémie et de l'état d'urgence sanitaire mondiale qui en découle, le gouvernement a entrepris des actions majeures et immédiates pour contrer la propagation de ce virus au Maroc : la fermeture des frontières, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire avec confinement de la population et la restriction de la circulation entre les villes du Royaume.

Dès l'entrée en vigueur de ces



mesures, ces dernières ont eu "un impact direct sur l'état du trafic au niveau de l'ensemble du réseau autoroutier national enregistrant une baisse significative et par conséquent, une baisse de la recette de péage", relève la société.

Compte tenu de cette situation, ADM indique avoir mis en place une stratégie de gestion de la crise déclinée en mesures permettant d'assurer la protection des usagers et de l'ensemble des RH de ADM et celles de son écosystème et la

continuité de service aux standards de sécurité à l'adresse des usagers contraints de se déplacer en cette période. La société fait également état de la préservation de l'écosystème marocain en ces circonstances exceptionnelles et s'assurer du maintien d'activité minimale et en régime réduit, ainsi que de l'optimisation de la trésorerie nécessaire et la disposition de liquidité minimale indispensable durant cette période pour atteindre les objectifs précités.



Le niveau d'endettement est resté stable atteignant 37,872 MMDH à fin mars

Baisse des souscriptions effectuées sur le marché des adjudications à fin avril

Les souscriptions effectuées sur le marché des adjudications des valeurs du Trésor (MAVT) se sont établies à fin avril 2020 à près de 40,2 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 20,2% par rapport à la même période un an auparavant, indique la Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Cette baisse a concerné principalement les maturités à moyen terme avec des levés qui ont atteint 278 millions de dirhams (MDH) contre 15 MMDH, soit 0,7% du

total contre 29,7% un an auparavant, précise la DTFE dans sa note de conjoncture du mois de mai 2020 (données d'avril), faisant observer que le financement du Trésor sur le marché domestique, principale source de financement interne, s'est effectué dans des conditions satisfaisantes et ce, malgré la situation exceptionnelle que traverse le pays, rapporte la MAP.

Et de poursuivre que les souscriptions au titre des maturités longues ont également marqué un repli de 20,6% pour se situer à 22,3 MMDH (55,3% des levés contre 55,6% il y a un an), relève la DTFE,

soulignant que le volume souscrit au titre des maturités courtes a connu une hausse sensible de 10,3 MMDH soit 140% par rapport au niveau enregistré à fin avril 2019, pour se situer à 17,7 MMDH (44% des levés contre 14,6% un an auparavant).

Ainsi, compte tenu de la baisse de 19,5 MMDH (46,1%) des remboursements qui ont atteint 22,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure du Trésor s'est établi à 602,4 MMDH à fin avril 2020, en hausse de 18,1 MMDH ou 3,1% par rapport à fin 2019 contre +8,5 MMDH, soit +1,5% durant les quatre premiers mois de 2019, note la

même source, ajoutant que par terme, cet encours est dominé par le long terme à hauteur de 65% contre 62,5% un an auparavant, suivi par les maturités à moyen terme (23,5% contre 25,1%) et celles à court terme (11,5% contre 12,1%).

Concernant la durée de vie moyenne de la dette intérieure, la note de conjoncture mentionne qu'au terme des quatre premiers mois de l'année en cours, celle-ci s'est maintenue en hausse pour ressortir à 6 ans et 10 mois contre 6 ans et 6 mois à fin 2019 et ce, malgré une concentration des levés sur le court terme en ce début d'année.

En matière de gestion active de la dette intérieure et en vue de réduire sur son profil, le Trésor indique avoir procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons portant sur un montant global de 5,2 MMDH à fin avril 2020 contre 24,2 MMDH un an auparavant.

D'autre part, la DTFE note qu'au terme des quatre premiers mois de l'année 2020, la situation des emprunts extérieurs du Trésor a dégagé un flux net positif (tirages - amortissements) de 3,2 MMDH contre 4,1 MMDH durant la même période un an auparavant.

La culture en détresse

Art & culture

A l'arrêt depuis plus de deux mois, le secteur culturel est au bord du gouffre. L'absence de perspective rapide de reprise n'arrange pas les choses.



Mi-Mars tombait l'annonce de l'annulation pure et simple de la 19^{ème} édition du Festival Mawazine-Rythmes du monde. Un coup de semonce qui avertissait la sphère culturelle nationale, encore insoignée, de la violence de la tempête à venir. Parallèlement, le confinement fermait salles de cinéma, théâtres, salles de concerts, musées, librairies, plongeant le pays dans un spectaculaire black-out culturel.

Cette crise majeure est sans précédent par l'effarante synchronie des cessations d'activité et l'absence de perspectives à court et moyen termes qu'elle occasionne. Déjà échaudé depuis des semaines par les non-réponses du ministère de la Culture, sollicité sur la manière d'affronter la période, le milieu culturel vit particulièrement mal d'être tout simplement exclu des préoccupations gouvernementales. Massoud Bouhssine s'en est ému. Le président du Syndicat marocain des professionnels du théâtre a dénoncé publiquement l'inaction du gouvernement face à la détérioration de la situation des artistes depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire. Ces derniers se disent abandonnés. Après avoir soutenu à l'unanimité sur les réseaux sociaux les décisions du gouvernement, ils pensaient qu'un «renvoi d'ascenseur» aurait été la moindre des choses.

A présent, quelles réponses ambitieuses prévoir face au désastre en marche qui accroît toutes les calamités d'un secteur, faut-il encore le rappeler, par-delà tout ce qu'il cultive de nourritures spirituelles, pèse dans l'économie marocaine ? Une multitude de voix s'élèvent pour réclamer une remise à plat des politiques en la matière. La Confédération marocaine des organisations artistiques et culturelles profes-

sionnels (CMOACP) a lancé une pétition qui a rassemblé jusqu'à présent plus de 600 signatures dont des intellectuels et des artistes pour la mise en place d'une stratégie publique de la culture et de l'art à destination de l'opinion publique. « La culture constitue un droit vital. Elle est le fondement de la liberté d'expression, l'intégrateur de la diversité et réducteur des inégalités entre les communautés et les peuples. Elle est aussi un moyen de partage efficace qui pondère les grands enjeux sociétaux grâce à son aptitude à déclencher des réponses cognitives et affectives à même de fédérer avec force et intensité », rappellent ses auteurs.

L'effondrement qui guette est vaste. Il touche une variété d'acteurs dont les destinées sont chaînées les unes aux autres à des échelles allant de la production à gros budgets à l'artisanat local. Pour que la réponse des pouvoirs publics soit à la hauteur du défi, elle ne doit pas uniquement se contenter de prolonger les mesures de sparadrapp et bouts de ficelle sans axe directeur des politiques culturelles depuis plusieurs décennies. La Fédération des industries culturelles et créatives (FICC) de la CGEM en est consciente. Elle estime l'impact économique de cette crise sur le secteur à 2 milliards de dirhams. « 100.000 emplois ont été directement impactés par cette crise sans précédent. Environ 1100 entreprises ont accusé 70% de baisse de leur chiffre d'affaires en moyenne. Des associations culturelles structurantes ont dû cesser leur activité », souligne la FICC dans un communiqué avant de s'offusquer : «Même avec une carte professionnelle, l'artiste est considéré comme un travailleur de l'informel» dans le cadre du découpage retenu pour la distribution des aides monétaires directes, décidées

pour lutter contre les effets économiques et sociaux du Covid-19.

Les industries culturelles considérées par la FICC comme « essentielles pour la reprise d'une vie sociale « normale » et pour la relance de secteurs stratégiques comme le tourisme, à travers l'animation des villes et des régions » comptent leurs pertes et boivent la tasse. Cela n'enraye pas pour autant l'optimisme de la FICC qui voit dans la crise du Covid-19 « une opportunité pour accélérer la réforme du secteur ». Dans ce cadre, deux axes stratégiques sont mis en avant. Le premier est basé sur une approche sociale afin de faciliter l'accès aux espaces de vie culturelle et sociale, pour stimuler le potentiel créatif des jeunes et favoriser leur épanouissement. Le second axe tient dans le développement des industries créatives et culturelles. Objectif ? Que les entreprises et professionnels qui opèrent dans ces filières bénéficient d'un écosystème favorable à l'émergence d'une réelle économie de la création. Et ce n'est pas tout. Des pistes ont été avancées par la FICC dans l'optique de préserver les emplois et assurer la relance du secteur des ICC.

A commencer par une exonération des entreprises pendant 6 mois des charges liées à l'IR, la CNSS et l'AMO. Créer un fonds spécial d'urgence et de rebond pour soutenir les professionnels du secteur et la création toutes filières confondues. Ou encore, inciter les régions et collectivités territoriales à engager rapidement les budgets dédiés aux activités culturelles et créatives de l'année 2020. Sans oublier d'accompagner les porteurs de projets pour la reprogrammation des événements reportés ou annulés et la mise en place d'un calendrier événementiel adapté aux conditions de déconfinement.

La rupture est là, béante. Si la crise a aussi ses bénéficiaires et ses effets d'aubaine, notamment pour les tenants américains de l'économie numérique (Netflix, Google, Amazon), elle a enfoncé encore plus toute la chaîne du livre. Le confinement a creusé un trou abyssal dans les revenus. Certes, les kiosques et librairies ont pu rouvrir depuis le 26 mai, mais comment reconstituer des déséquilibres déjà à l'œuvre avant la catastrophe ? « Nous allons tout droit vers une année blanche », s'inquiète Mohamed Barni, président de l'Association marocaine des libraires. Et de préciser : « Les membres affiliés à la CNSS ont bien bénéficié de l'indemnité forfaitaire de 2.000 DH destinés aux employés, mais sans aucune recette depuis mars, nous sommes dans l'incapacité de faire face aux charges fixes, telles que le loyer, l'eau, l'électricité ».

Là aussi, atténuer l'impact d'une crise née il y a quelques années à cause de la concurrence des écoles privées « qui vendent des livres directement aux élèves en contradiction avec leur vocation portant un coup dur au secteur », souligne l'association, une exonération des impôts arriverait à point nommé tout comme « l'allotissement de l'appel d'offres relatif à l'opération 1 million de cartables de manière à garantir un quota pour chaque libraire », propose ladite association. C'est évident, l'attente et l'angoisse sont énormes. C'est tout un secteur qui patiente aujourd'hui et espère de l'Etat qu'il rendra les arts et la culture à leur ambition et vocation première de trésor commun et de service public. Déjà peu nombreuses, les salles de cinéma à l'agonie en sont le parfait exemple. Et l'incertitude quant aux conditions de leur réouverture ne fait que renforcer ce sentiment.

Chady Chaabi

Un signe d'espoir pour le cinéma mondial

Venise attend sa Mostra en septembre



La 77^{ème} Mostra de Venise, qui doit se tenir début septembre, est vue comme une «signe d'espoir» par le monde du cinéma, dans une année marquée par les fermetures de salles, les suspensions des tournages et les annulations de festivals pour cause de pandémie.

La période douloureuse, où un virus a paralysé la planète et fait des dizaines de milliers de morts, a obligé les grandes productions à reporter leurs tournages et les grands festivals à annuler leurs éditions 2020, à commencer par le 73^{ème} Festival de Cannes, normalement prévu pour se dérouler en mai. Plus tardif dans la saison, le rendez-vous vénitien est quant à lui maintenu par ses organisateurs, en particulier son incontournable directeur Alberto Barbera. Il a confirmé vendredi que la 77^{ème} édition se tiendrait bien du 2 au 12 septembre.

«Ce sera une édition avec des caractéristiques uniques dans son histoire et pour cette raison aussi on s'en souviendra», a promis M. Barbera, dans une annonce sur son compte Instagram. «Nous ne savons pas exactement ce qui sera possible de faire», a-t-il cependant reconnu, tout en espérant «pouvoir repartir de la meilleure manière possible». Convaincue qu'à la fin de l'été la situation sanitaire sera plus sûre, l'équipe de la Mostra continue à travailler à l'organisation du festival post-coronavirus, pour respecter les nouvelles règles de sécurité et de distanciation physique. «Dans le milieu du cinéma, qui naît des idées, des passions, tout le monde pense que le meilleur endroit pour célébrer le 7^{ème} Art et montrer sa vitalité, c'est le plus vieux festival du monde», explique à l'AFP Giorgio Gosetti, chef de la section parallèle «La Giornata degli Autori» (La

Journée des auteurs), l'une de plus innovantes pendant la Mostra. «C'est comme si nous recommençons à zéro depuis 1932, date de sa création», estime-t-il.

Alberto Barbera a toutefois exclu à plusieurs reprises qu'elle puisse se dérouler en ligne, pour des spectateurs virtuels. Mais nombreux sont les cinéphiles et les amoureux de rendez-vous qui pensent que le nombre de films sélectionnés, généralement plus de 200, et de stars invitées sur le tapis rouge du Lido, sera sensiblement réduit. «Nous n'avons pas arrêté de travailler», a confié à l'AFP Angela Prudenzi, l'une des membres du comité de sélection du festival, estimant que cette année «les yeux seront tous tournés vers les films, ce qui est une très bonne chose».

La liste des films qui seront projetés en septembre reste secrète. Elle est généralement publiée chaque année à la fin juillet. Mais problème: le Festival de Cannes va dévoiler mercredi sa propre sélection, une liste de 50 à 60 films bénéficiant du label «Cannes 2020», spécialement créé après l'annulation de la 73^{ème} édition. Or traditionnellement, chacun des deux grands festivals du cinéma mondial souhaite la primauté pour sa sélection, et que les films présentés le soient en première mondiale. Quid donc des films choisis cette année par Cannes, et qui forcément ne bénéficieront pas du rayonnement habituel du rendez-vous sur la Croisette ?

Certains, comme «The French Dispatch» de Wes Anderson et le film d'animation «Soul» des studios Pixar, ont dû repousser leur date de sortie. Ce pourrait être aussi le cas du dernier long métrage de Nanni Moretti, «Tre piani» (Trois étages), pour lequel le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, a

montré un vif intérêt.

Le magazine de référence Hollywood Reporter assure, lui, que le film du réalisateur italien, grand habitué de la Croisette où il fut palmé (en 2001) et président du jury (en 2012), devrait être présenté dans la Cité des Doges. Souvent vus comme rivaux, Cannes et la Mostra vont-ils cette fois, vu les circonstances exceptionnelles, réussir à s'entendre? «Depuis le début de la crise sanitaire, Alberto Barbera et moi-même discutons de la possibilité d'un geste partagé pour l'industrie du cinéma», a déclaré ces derniers jours Thierry Frémaux. «Nous ne savons toujours pas à quoi cela pourrait ressembler, mais il (Barbera) est ouvert et favorable à l'idée», a-t-il assuré.

«Ceux qui auront le label de Cannes ne seront pas projetés à Venise mais ils peuvent être lancés dans d'autres festivals, comme Toronto ou San Sebastian», tempère de son côté Giorgio Gosetti, indépendant de la Mostra mais généralement bien informé. Pour la Mostra, «le défi consiste à présent à réaliser le festival de façon innovante», constate le documentariste Piero Cannizzaro. «Le coronavirus nous oblige à chercher de nouvelles solutions, à mettre les mains dans la pâte pour obtenir un autre type de pain. Au final, ce sera positif», assure le réalisateur qui, comme beaucoup de ses confrères, a vu plusieurs projets s'arrêter à cause de la pandémie. «Qu'une industrie qui souffre en ce moment, comme celle du cinéma, redémarre est un message d'optimisme», s'est félicité quant à lui, dans une interview au journal Il Manifesto, Giona Nazzaro, délégué général de la Semaine de la Critique, une autre des sections parallèles de la Mostra.

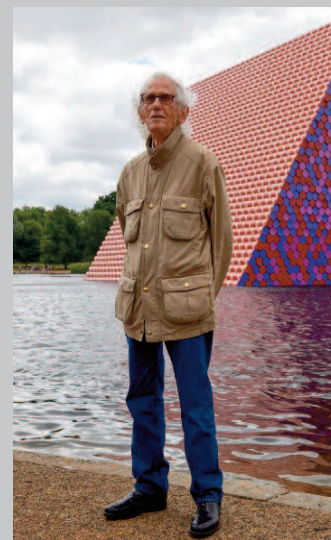
Christo, l'artiste «emballeur» n'est plus

L'artiste-plasticien Christo, célèbre pour ses réalisations monumentales consistant notamment à emballer des monuments comme le Pont-Neuf à Paris et le Reichstag de Berlin, est mort dimanche à l'âge de 84 ans, ont indiqué ses collaborateurs sur son compte Facebook officiel. L'artiste, né Christo Vladimirov Javacheff, en Bulgarie, «est décédé de causes naturelles le 31 mai 2020 à son domicile à New York», selon un message posté par son «bureau» sur sa page Facebook.

Cet homme à la silhouette élancée, aux cheveux mi-longs devenus blancs, avait formé avec sa femme Jeanne-Claude l'un des couples les plus médiatisés de l'art contemporain qu'ils ont marqué par leurs œuvres in situ, nécessitant des années de conception et des millions de dollars pour ne durer que quelques jours. Inventeur d'un genre artistique nouveau, «l'entoilage de l'espace», Christo avait notamment emballé dans du tissu le Pont-Neuf à Paris (1985) et le Reichstag de Berlin (1995). «Christo a vécu sa vie pleinement, non seulement en imaginant ce qui semblait impossible mais en le réalisant. L'œuvre de Christo et Jeanne-Claude a réuni des gens dans des expériences partagées à travers le monde, et leur travail se perpétue dans nos coeurs et nos souvenirs», écrivent ses collaborateurs dans leur message.

Né le 13 juin 1935 à Gabrovo en Bulgarie, Christo avait fui en 1956 dans un train de marchandise le régime communiste et le réalisme soviétique enseigné aux Beaux-arts de Sofia. Il avait rencontré en 1958 à Paris sa femme française, Jeanne-Claude Denat de Guillebon, décédée en 2009. Christo avait élu domicile à New York et obtenu la nationalité américaine.

Son dernier projet en préparation, l'emballage de l'Arc de triomphe de l'Etoile à Paris qui s'annonçait comme l'un des événements les plus spectaculaires de la rentrée de septembre, avait été reporté d'un an en raison des incertitudes liées au coronavirus. Cette réalisation reste «sur les rails» pour la période du 18 septembre au 3 octobre 2021, précise son entourage sur Facebook.



La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

À peu près à cette époque, il y eut aussi une recrudescence d'incendies, surtout dans les quartiers de plaisance, aux portes ouest de la ville. Renseignements pris, il s'agissait de personnes revenues de quarantaine et qui, affolées par le deuil et le malheur, mettaient le feu à leur maison dans l'illusion qu'elles y faisaient mourir la peste. On eut beaucoup de mal à combattre ces entreprises dont la fréquence soumettait des quartiers entiers à un perpétuel danger en raison du vent violent. Après avoir démontré en vain que la désinfection des maisons opérée par les autorités suffisait à exclure tout risque de contamination, il fallut édicter des peines très sévères contre ces incendiaires innocents. Et sans doute, ce n'était pas l'idée de la prison qui fit alors reculer ces malheureux, mais la certitude commune à tous les habitants qu'une peine de prison équivalait à une peine de mort par suite de l'excessive mortalité qu'on relevait dans la géole municipale. Bien entendu, cette croyance n'était pas sans fondement. Pour des raisons évidentes, il semblait que la peste s'acharnât particulièrement sur tous ceux qui avaient pris l'habitude de vivre en groupes, soldats, religieux ou prisonniers. Malgré l'isolement de certains détenus, une prison est une communauté, et ce qui le prouve bien, c'est que dans notre prison municipale les gardiens, autant que les prisonniers, payaient leur tribut à la maladie. Du point de vue supérieur de la peste, tout le monde, depuis le directeur jusqu'au dernier détenu, était condamné et, pour la première fois peut-être, il régnait dans la prison une justice absolue.

C'est en vain que les autorités essayèrent d'introduire de la hiérarchie dans ce nivellement, en concevant l'idée de décorer les gardiens de prison morts dans l'exercice de leurs fonctions. Comme l'état de siège était décrété et que, sous un certain angle, on pouvait considérer que les gardiens de prison étaient des mobilisés, on leur donna la médaille militaire à titre posthume. Mais si les détenus ne laissèrent entendre aucune protestation, les milieux militaires ne prirent pas bien la chose et firent remarquer à juste titre qu'une confusion regrettable pouvait s'établir dans l'esprit du public. On fit droit à leur demande et on pensa que le plus simple était d'attribuer aux gardiens qui mourraient la médaille de l'épidémie. Mais pour les premiers, le mal était fait, on ne pouvait songer à leur retirer leur décoration, et les milieux militaires continuèrent à maintenir leur point de vue. D'autre part, en ce qui concerne la médaille des épidémies, elle avait l'inconvénient de ne pas produire l'effet moral qu'on avait obtenu par l'attribution d'une décoration militaire, puisqu'en temps d'épidémie il était banal d'obtenir une décoration de ce genre. Tout le monde fut mécontent.

De plus, l'administration pénitentiaire ne put opérer comme les autorités reli-



gieuses et, dans une moindre mesure, militaires. Les moines des deux seuls couvents de la ville avaient été, en effet, dispersés et logés provisoirement dans des familles pieuses. De même, chaque fois que cela fut possible, des petites compagnies avaient été détachées des casernes et mises en garnison dans des écoles ou des immeubles publics. Ainsi la maladie qui, apparemment, avait forcé les habitants à une solidarité d'assiégés, brisait en même temps les associations traditionnelles et renvoyait les individus à leur solitude. Cela faisait du désarroi.

On peut penser que toutes ces circonstances, ajoutées au vent, portèrent aussi l'incendie dans certains esprits. Les portes de la ville furent attaquées de nouveau pendant la nuit, et à plusieurs reprises, mais cette fois par de petits groupes armés. Il y eut des échanges de coups de feu, des blessés et quelques évasions. Les postes de garde furent renforcés et ces tentatives cessèrent assez rapidement. Elles suffirent, cependant, pour faire lever dans la ville un souffle de révolution qui provoqua quelques scènes de violence. Des maisons, incendiées ou fermées pour des raisons sanitaires, furent pillées. À vrai dire, il est difficile de supposer que ces actes aient été prémédités. La plupart du temps, une occasion subite amenait des gens, jusque-là honorables, à des actions répréhensibles qui furent imitées sur-le-champ. Il se trouva ainsi des forcenés pour se précipiter dans une maison encore en flammes, en présence du propriétaire lui-même, hébété par la douleur. Devant son indifférence, l'exemple des premiers fut suivi par beau-

coup de spectateurs et, dans cette rue obscure, à la lueur de l'incendie, on vit s'enfuir de toutes parts des ombres déformées par les flammes mourantes et par les objets ou les meubles qu'elles portaient sur les épaules. Ce furent ces incidents qui forcèrent les autorités à assimiler l'état de peste à l'état de siège et à appliquer les lois qui en découlent. On fusilla deux voleurs, mais il est douteux que cela fit impression sur les autres, car au milieu de tant de morts, ces deux exécutions passèrent inaperçues : c'était une goutte d'eau dans la mer. Et, à la vérité, des scènes semblables se renouvelèrent assez souvent sans que les autorités fissent mine d'intervenir. La seule mesure qui sembla impressionner tous les habitants fut l'institution du couvre-feu. À partir de onze heures, plongée dans la nuit complète, la ville était de pierre.

Sous les ciels de lune, elle alignait ses murs blanchâtres et ses rues rectilignes, jamais tachées par la masse noire d'un arbre, jamais troublées par le pas d'un promeneur ni le cri d'un chien. La grande cité silencieuse n'était plus alors qu'un assemblage de cubes massifs et inertes, entre lesquels les effigies taciturnes de bienfaiteurs oubliés ou d'anciens grands hommes étouffés à jamais dans le bronze s'essayaient seules, avec leurs faux visages de pierre ou de fer, à évoquer une image dégradée de ce qui avait été l'homme. Ces idoles médiocres trônaient sous un ciel épais, dans les carrefours sans vie, brutes insensibles qui figuraient assez bien le règne immobile où nous étions entrés ou du moins son ordre ultime, celui d'une nécropole où la peste, la

pierre et la nuit auraient fait taire enfin toute voix.

Mais la nuit était aussi dans tous les cœurs et les vérités comme les légendes qu'on rapportait au sujet des enterrements n'étaient pas faites pour rassurer nos concitoyens. Car il faut bien parler des enterrements et le narrateur s'en excuse. Il sent bien le reproche qu'on pourrait lui faire à cet égard, mais sa seule justification est qu'il y eut des enterrements pendant toute cette époque et que d'une certaine manière, on l'a obligé, comme on a obligé tous ses concitoyens, à se préoccuper des enterrements. Ce n'est pas, en tout cas, qu'il ait du goût pour ces sortes de cérémonies, préférant au contraire la société des vivants et, pour donner un exemple, les bains de mer. Mais, en somme, les bains de mer avaient été supprimés et la société des vivants craignait à longueur de journée d'être obligée de céder le pas à la société des morts. C'était là l'évidence. Bien entendu, on pouvait toujours s'efforcer de ne pas la voir, se boucher les yeux et la refuser, mais l'évidence a une force terrible qui finit toujours par tout emporter. Le moyen, par exemple, de refuser les enterrements, le jour où ceux que vous aimez ont besoin des enterrements ?

Eh bien, ce qui caractérisait au début nos cérémonies c'était la rapidité ! Toutes les formalités avaient été simplifiées et d'une manière générale la pompe funéraire avait été supprimée. Les malades mouraient loin de leur famille et on avait interdit les veillées rituelles, si bien que celui qui était mort dans la soirée passait sa nuit tout seul et celui qui mourait dans la journée était enterré sans-délai. On avisait la famille, bien entendu, mais, dans la plupart des cas, celle-ci ne pouvait pas se déplacer, étant en quarantaine si elle avait vécu auprès du malade. Dans le cas où la famille n'habitait pas avec le défunt, elle se présentait à l'heure indiquée qui était celle du départ pour le cimetière, le corps ayant été lavé et mis en bière.

Supposons que cette formalité ait eu lieu à l'hôpital auxiliaire dont s'occupait le docteur Rieux. L'école avait une sortie placée derrière le bâtiment principal. Un grand débarras donnant sur le couloir contenait des cercueils. Dans le couloir même, la famille trouvait un seul cercueil déjà fermé. Aussitôt, on passait au plus important, c'est-à-dire qu'on faisait signer des papiers au chef de famille. On chargeait ensuite le corps dans une voiture automobile qui était soit un vrai fourgon, soit une grande ambulance transformée. Les parents montaient dans un des taxis encore autorisés et, à toute vitesse, les voitures gagnaient le cimetière par des rues extérieures. À la porte, des gendarmes arrêtaient le convoi, donnaient un coup de tampon sur le laissez-passer officiel, sans lequel il était impossible d'avoir ce que nos concitoyens appellent une dernière demeure, s'effaçaient, et les voitures allaient se placer près d'un carré où de nombreuses fosses attendaient d'être comblées. Un prêtre accueillait le corps, car les services funéraires avaient été supprimés à l'église. On sortait la bière sous les prières, on la cordait, elle était traînée, elle glissait, butait contre le fond, le prêtre agitait son goupillon et déjà la première terre rebondissait sur le couvercle. L'ambulance était partie un peu avant pour se soumettre à un arrosage désinfectant et, pendant que les pelletées de glaise résonnaient de plus en plus sourdement, la famille s'engouffrait dans le taxi. Un quart d'heure après, elle avait retrouvé son domicile.

(A suivre)



Achraf Hakimi de nouveau buteur

L'international marocain veut revenir au Real Madrid, selon son agent



L'international marocain Achraf Hakimi a contribué, dimanche, à la large victoire de son équipe le Borussia Dortmund (6-1) face à la lanterne rouge du championnat allemand SC Paderborn.

Dans le cadre d'un match comptant pour la 29^{ème} journée du championnat allemand, Hakimi, prêté par le Real Madrid à Dortmund, a inscrit le 4^{ème} but de son équipe sur une passe décisive de Marcel Schmelzer.

Très actif tout au long de la rencontre, le défenseur de 21 ans a été l'un des meilleurs joueurs sur le terrain.

Les autres buts du match ont été marqués par Jadon Sancho (57,74 et 90+1), Thorgan Hazard (54) et Schmelzer (89) pour

Dortmund. L'unique réalisation des locaux a été l'œuvre de Uwe Hunemeier à la 72^{ème} minute.

Avec cette victoire, la Borussia Dortmund consolide sa position à la deuxième place de la Bundesliga avec 60 points, à 7 unités du Bayern Munich.

Par ailleurs, Achraf Hakimi veut revenir au Real Madrid après deux ans de prêt au Borussia Dortmund, a souligné son agent, Alejandro Camano.

"Hakimi devrait revenir au Real Madrid à la fin de cette saison. Il a une grande envie de le faire et nous sommes toujours en contact avec les dirigeants de l'équipe de la capitale espagnole", a précisé Camano dans des déclarations à la radio Onda Cero.

En plus, a ajouté l'agent de l'arrière droit marocain, les responsables du Real Madrid suivent de près les prestations du joueur de 21 ans qui réalise une belle saison et figure parmi les meilleurs joueurs du championnat allemand.

Selon Camano, le seul objectif de Hakimi est de jouer et de participer aux matches pour poursuivre son développement après deux saisons spectaculaires en Bundesliga, notant que des discussions sont engagées dans ce sens avec les dirigeants du club madrilène.

"Nous parviendrons à un accord parce que l'objectif de Hakimi est de jouer au Real Madrid qui est, pour lui, la meilleure équipe du monde", a insisté Camano.

Infos

Le Real change de stade

Le Real Madrid va jouer le reste des matchs de cette saison, y compris les rencontres à domicile en Ligue des champions, au Stade Alfredo di Stéfano situé à la cité sportive du club de la capitale espagnole, rapportent des médias spécialisés.

Cette décision a été prise en raison des travaux de rénovation du Stade Santiago Bernabeu et des mesures imposées par les autorités espagnoles de faire jouer les matchs à huis clos, ajoutent les mêmes sources citant des sources du Real Madrid. En plus, l'équipe entraînée par Zidane ne devrait revenir à son stade mythique qu'en janvier. Le championnat espagnol reprendra le 11 juin après un arrêt de presque trois mois à cause de la pandémie liée au nouveau coronavirus. Le Real Madrid devrait jouer six matchs à domicile.

Les équipes du championnat espagnol devaient reprendre hier les séances d'entraînement collectif après le feu vert des autorités sanitaires.

"Les clubs de Liga débiteront, à partir du lundi 1^{er} juin, les entraînements collectifs, après que le gouvernement a publié aujourd'hui (samedi) une loi (...) pour l'assouplissement de certaines restrictions", a annoncé LaLiga dans un communiqué.

Icardi, Parisien pour de bon

L'attaquant argentin Mauro Icardi, prêté cette saison par l'Inter Milan, s'engage avec le PSG jusqu'en 2024, a annoncé dimanche le club parisien sur son site internet.

Avec 20 buts inscrits en 31 matches, Icardi, 27 ans, a tout fait pour pousser le PSG à le recruter de manière définitive. Au regard du nouveau contexte économique, les dirigeants parisiens ont réussi à réduire le montant de l'opération "à moins" de 60 M EUR, contre 70 M EUR initialement, selon la presse sportive française et italienne.

Il s'agit du premier transfert majeur en Europe depuis la crise liée à la pandémie de Covid-19. Recruté à la fin du mois d'août 2019, l'international argentin a réalisé une excellente première partie de saison avec 14 buts (9 en championnat de France et 5 en Ligue des champions) avant de marquer le pas après la trêve hivernale.

La CAF accélère le décaissement de l'aide financière destinée aux Associations membres



Lors de sa réunion tenue récemment par visioconférence, le Comité d'urgence de la CAF a approuvé la distribution immédiate de subventions financières aux Associations membres (AM) pour soutenir la gestion locale du football frappé de plein fouet par la pandémie de Covid-19.

Une somme globale de 10,8 millions USD sera transférée aux 54 Associations membres du continent dans le cadre d'un plan de secours destiné à alléger le fardeau financier de la communauté du football africain en ces temps sans précédent.

«En raison de la propagation rapide du Covid-19, les Associations membres afri-

caines ont suspendu toutes les compétitions nationales, ce qui a accru le poids des charges financières sur leurs épaules. La CAF a donc décidé de modifier les conditions d'éligibilité pour accéder aux subventions annuelles, afin que toutes les Associations membres puissent en bénéficier pendant cette période difficile», a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad.

De plus, la CAF évalue l'opportunité d'un soutien financier supplémentaire aux Associations membres pour la reprise et l'organisation de leurs compétitions nationales.

Il y a deux semaines, la CAF a annoncé la distribution de 3,5 millions USD aux par-

ticipants des compétitions Interclubs pour la saison 2019/2020. Les deux compétitions interclubs, à savoir la CAF Total Ligue des Champions et la CAF Total Coupe de la Confédération, avaient été suspendues après les quarts de finale en raison du Covid-19.

La CAF tient à rappeler qu'elle surveille de près l'évolution de la situation et travaille avec les autorités compétentes, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la FIFA, afin d'évaluer l'impact du virus sur le continent. Par ailleurs, des mesures relatives aux compétitions seront annoncées en temps opportun.

Carte postale d'une Europe où le foot reprend ses droits



Dans le sillage de la Bundesliga allemande, le football reprend petit à petit dans différents pays d'Europe, presque tous les jours à huis clos, excepté en Hongrie où les supporters ont fait leur retour.

Des supporters en plastique en Pologne, un public virtuel au Danemark, des drive-in en République tchèque et un sacre de l'Etoile rouge en Serbie: carte postale d'un week-end de foot à l'ère du coronavirus. Des chants, des battements de tambours et le frisson qui parcourt les gradins quand le ballon s'approche des buts: après deux mois sans spectateurs, les enceintes sportives ont rouvert leurs portes au public en Hongrie, premier pays d'Europe à autoriser le retour des supporters en tribunes.

A condition qu'une rangée sur deux reste vide et que seulement un siège sur quatre soit occupé.

"Nous respecterons les règles car il pourrait y avoir de nouveau des matchs à huis clos si nous nous plantons", a assuré Richard Kovacs, 36 ans, l'un des 2.255 spectateurs du match de Diosgyor face à Mezőkövesd.

"Tout ce qui nous inquiète, c'est de savoir si nous allons gagner ou perdre, pas l'épidémie", a balayé Gabor Lengyel, 41 ans. Preuve que le foot, et donc la vie pour ce supporter, commence à reprendre son cours normal.

La Pologne doit imiter la Hongrie à partir du 19 juin, avec un retour programmé du public dans les stades, limités à 25% de leur capacité.

En attendant, le championnat a repris vendredi à huis clos et les ultras polonais,

réputés bruyants, s'adaptent. Ceux du Pogon Szczecin, à la frontière allemande, ont organisé une haie d'honneur sur le chemin du stade: tous les dix mètres, chacun brandissait une torche allumée, selon une vidéo diffusée sur Twitter.

Dimanche, le Lechia Gdansk comptait lui sur l'appui de supporters particuliers contre l'Arka Gdynia: 200 photos de fans, prises de la tête jusqu'à la ceinture et imprimées sur des plaques de PVC seront placées en tribunes.

Une présence "plastique" qui coûte 75 zlotys (17 euros). Leurs propriétaires pourront ensuite reprendre leur photo ornée d'un autographe de leur joueur vedette.

Pour la deuxième journée du championnat tchèque depuis la coupure forcée, le champion en titre, le Slavia Prague, a étreillé samedi Jablonec 5-0 dans son Eden Aréna déserte.

Enfin... pas tout à fait, puisque le club avait placé 1.000 portraits en plastique de ses joueurs dans les tribunes et proposé aux supporters d'envoyer leur photo et de la faire afficher moyennant 500 couronnes (18,60 euros), dont la moitié doit aller aux équipes de jeunes du Slavia.

Environ 500 fans s'étaient prêtés au jeu avant le coup d'envoi.

Mieux, le Sparta Prague et le Viktoria Plzen ont organisé mercredi une projection de leur match dans des cinémas "drive-in".

"J'ai vu cette opportunité sur un réseau social alors mon ami et moi avons acheté des billets et sommes venus. C'est très différent, on ne crie pas tellement et le stade nous manque, c'est impossible à remplacer", a confié à l'AFP, Petr Svoboda, un fan

du Sparta qui a assisté, maillot sur le dos, à la défaite (2-1) de son club.

Malgré leur réputation et un titre de champion à décerner -- le premier depuis la reprise éparse du foot en Europe -- les bouillants supporters serbes sont restés discrets lors de la reprise de leur championnat qui a redémarré vendredi à huis clos.

Le match phare de cette journée était la rencontre entre le Rad Belgrade et l'Etoile rouge vendredi, puis une victoire assurée mathématiquement un nouveau titre aux "Rouge et Blanc", le 31e de leur histoire.

Chose faite, l'Etoile rouge ayant assuré une large victoire 5-0 devant des gradins désespérément vides.

Devant l'ancre de l'Etoile rouge, en revanche, un groupe d'une centaine d'ultras a accueilli les nouveaux champions avec des fumigènes en acclamant leur entraîneur, l'ancien joueur de l'Inter Dejan Stankovic, qui s'est même emparé d'un mégaphone pour partager lui aussi sa joie.

Après une suspension de 80 jours, le championnat danois a repris jeudi avec une rencontre à huis clos entre AGF et Randers, à Aarhus, la deuxième ville du pays, qui s'est soldée par un match nul (1-1).

La veille, le club aarhusois avait invité des supporters impatients à venir disposer bannières, drapeaux, et autre effigies en carton dans les gradins, un ersatz de fête qu'aurait pu être le match entre les deux rivaux du Jutland (ouest).

Avec des amis, Liva Hansen, une fan d'AGF de 28 ans engagée au sein du club des supporters, a suivi le match devant la

TV... sur la plateforme de visioconférence Zoom en compagnie d'un public virtuel de 30.000 personnes !

Leur image était transmise sur des écrans géants disposés autour du terrain. "Aucun doute, ça a aidé", a assuré au tabloïd Ekstra Bladet l'entraîneur d'AGF, David Nielsen. "Cela a créé une petite ambiance alternative, spécial 2020."

"C'est une bonne solution, mais évidemment j'aurais préféré être dans les tribunes", confesse Liva. "C'était sympa de pouvoir voir les autres fans et de suivre leurs réactions, lors des bonnes mais aussi des moins bonnes actions!"

Le Championnat d'Ukraine a fait son retour avec une affiche de prestige entre ses deux poids lourds, le Shakhtar Donetsk et le Dynamo Kiev. Devant les 70.000 sièges vides du Stade olympique de Kiev, le Shakhtar, champion en titre, s'est imposé 3 à 1 grâce à un doublé de l'international ukrainien Marlos, Brésilien de naissance, et a conforté son statut de leader.

Avec seize points d'avance sur son adversaire du jour, et encore huit journées à disputer, le Shakhtar a fait un grand pas vers un 13e titre de champion depuis 2002.

Cette victoire et la reprise du championnat ont été saluées par les supporters du Shakhtar, club nomade qui ne joue plus à Donetsk depuis 2014 à cause de la guerre entre Kiev et les séparatistes prorusse dans le Donbass et qui s'est installé dans la capitale depuis le début de la pandémie de coronavirus.

"On n'aurait pas voulu gagner le titre sur tapis vert", assure Borys Nikitin, un supporter de 42 ans.

Jurgen Klopp : La reprise des entraînements collectifs, un immense soulagement



L'entraîneur de Liverpool Jurgen Klopp a admis dimanche que la reprise des entraînements collectifs était un "grand soulagement", alors que la Premier League doit reprendre mi-juin après trois mois d'arrêt en raison du coronavirus.

"Nous n'avons jamais eu neuf semaines sans entraînement dans notre vie depuis que nous jouons au football. Tout cela est différent mais aussi intéressant", a déclaré Klopp sur le site internet de Liverpool.

"Cela fait toute la différence pour nous, pour être honnête, de nous réunir et d'avoir cette heure ou deux ici ensemble. Vous avez ce contact, cette interaction, directement sur le terrain, et non par l'intermédiaire d'un ordinateur ou d'un écran. C'est un énorme, énorme soula-

gement", a analysé le technicien allemand.

Le championnat anglais doit reprendre le 17 juin et les équipes ont pu renouer avec les entraînements en groupes après des semaines de confinement.

Cette période a été particulièrement frustrante pour l'entraîneur des Reds, dont l'équipe est confortablement en tête avec 25 points d'avance et tout proche de remporter son premier titre national depuis 30 ans.

Le premier match des Reds sera le derby de la Mersey contre Everton.

"Nous n'avons pas besoin d'être en forme pour le match maintenant. Nous travaillons avec une intensité croissante, jour après jour, mais nous devons être en forme le 19 ou le 20, quel que soit le jour où le match contre Everton sera

fixé», a poursuivi Klopp.

Liverpool attend la confirmation des horaires et des lieux de ses matches alors que le chef-adjoint de la police du sud Yorkshire a récemment exprimé ses inquiétudes concernant les possibles mouvements et célébrations des supporters de Liverpool.

Tous les matches de Premier League se dérouleront à huis clos et il a été suggéré que Liverpool joue sur terrain neutre afin d'empêcher les fans de se rassembler à l'extérieur du stade.

La police du Comté de Merseyside s'est de son côté déclarée prête à encadrer les matches des deux clubs de Liverpool, ne voyant "aucune objection à ce que les matches à domicile d'Everton ou de Liverpool soient joués sur leurs terrains respectifs".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MOUVEMENT	CONTRE-COUP	CHASSEUR	OISEAU ROYAL	BALADE	PRONOM PERSONNEL	BOURLINGUEUR	CITRON	POIGNANTE	NON RUSSE
EN PÉRIL				SONGE QUARTIER DE REIMS				EN JUIN	
					IMMOBILE				
FAÏTE AÉRO-MOTEUR								ANNONCE UNE SUITE LIÉS	
				MAZOUT	EN RÉMISSION	CLOS		ULTRA VIOLET	RÈGLE PLATE
GRAND ARBRE EN TROP		RASSEMBLE	BRIN DE PAILLE					TRANCHÉ	
POSSESSIF			QUARTIER DE CAEN		EN PRIVÉ VAGUE			NAZI	ENJOULÉS
ZIGZAGUE AMAS							PANIER À FOND PLAT	ARGENT GRISON	
				ÉTAT BOUDDHISTE					
EN BOIS AGACÉE			ACIDE NUCLÉIQUE EN AVAL				TOUT CONTRE		
							VENUES AU MONDE		

Solution mots flechés d'hier

À PEU PRÈS	RANCLINE	L	DESSALÉ BÊTE DE SOMME	R	TINTIN INTERROG	N	ZÉRO FIN D'ANNÉE	ÉGAYÉ	R	SODIUM	CLARTÉ
P	R	A	T	I	Q	U	È	M	È	N	T
SANS COMPAGNIE	E	S	S	E	U	L	E	S	A	B	J
ACCROCHAGE	S	C	E	N	E	O	P	O	S	O	A
US	A	T	S	A	G	O	U	I	N		
ABIMAT SUCCÉDANÉ	E	R	S	A	T	Z	P	A	G	E	S
A	N	E	N	I	E	M	E	S	I	M	B
PIGE	T	A	C	H	E	V	A	L	M	E	T
POSSESSIF	T	A	C	H	E	V	A	L	M	E	T
D	I	S	C	O	N	T	I	N	U	E	R
INTERRUMPRE	M	A	T	I	E	R	E				
ANNONCE UNE SUITE	E	T	S	E	A	R	G	E	N	T	
I	N	O	A	I	L	I	E	N			
LA MODE	T	R	A	N	S	G	R	E	S	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laayoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■				■			
4					■					
5										■
6		■		■			■			
7									■	
8		■								
9							■			
10			■							

HORIZONTALEMENT

- 1- Cauchemar de fourmi
- 2- Habile – Ingurgité
- 3- Eelos – Plus neuf – Salut romain
- 4- Entre nuit et jour – Fait livre de brochure
- 5- Frissonne
- 6- Vieux do – Se rendra
- 7- Grandeur mesurable
- 8- Enveloppée
- 9- Araignée – Fameux espion
- 10- Plus secret - Tient

VERTICALEMENT

- 1- Extrémistes
- 2- Elle se sent – Été capable
- 3- Vieille cité – Sac de pèlerin
- 4- Aux bouts de l'essieu – Sombre
- 5- Posé – Couture dans le vif
- 6- Répétitives
- 7- Défini – Gagné – Règle
- 8- Hautaines
- 9- Prévenir – De bonne heure
- 10- Nuages du poète - Courtois

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	I	B	U	T	A	I	R	E
2	E	U	R	E	K	A	■	N	E	■
3	N	E	E	S	■	R	A	D	I	S
4	D	E	■	T	A	I	S	E	N	T
5	A	■	A	I	R	■	I	S	■	R
6	N	E	G	A	T	I	F	■	R	A
7	C	N	■	L	I	S	■	S	E	T
8	I	T	T	■	S	O	R	T	I	E
9	E	R	G	O	T	■	S	A	N	G
10	L	E	V	R	E	S	■	R	E	E

Grilles de sudoku

Facile

				9			2	7
	7				3	8		4
2		3		7	8	9		
	4				7			
6	9		8	3	4		5	2
			1				3	
		6	5	2		1		8
1		8	7				9	
7	2			8				

Moyen

6			4	8	2		7
	5	2			9		4
				5		9	
	1	6			3		
9		8				6	3
			2			4	1
	6		8				
2			3			9	4
3	7	1		2			6

Difficile

				6		8	
	2	4	7				
9				4	1		7
	7	5			9		6
	4					9	
8			3			5	7
7			1	5			4
					7	2	5
		9	2				

Expert

8	3	2	1				
			4				5
	6		7			8	
		9					
	3	7		9		8	2
						3	
	9		5				4
7			3				
			2	8	5		6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	9	1	5	2	8	3	6	4
3	8	5	4	6	7	1	9	2
2	6	4	9	3	1	5	7	8
4	1	3	8	7	6	9	2	5
5	2	9	1	4	3	7	8	6
6	7	8	2	9	5	4	1	3
9	5	6	7	8	4	2	3	1
8	4	7	3	1	2	6	5	9
1	3	2	6	5	9	8	4	7

Moyen

9	8	2	7	6	1	5	4	3
3	6	5	4	9	8	2	1	7
7	4	1	2	3	5	6	8	9
2	9	8	6	5	4	7	3	1
6	1	7	8	2	3	4	9	5
5	3	4	1	7	9	8	2	6
8	5	9	3	4	6	1	7	2
4	7	3	5	1	2	9	6	8
1	2	6	9	8	7	3	5	4

Difficile

6	3	5	7	8	4	9	1	2
2	7	8	1	9	6	3	5	4
4	9	1	3	2	5	7	8	6
3	5	9	8	4	2	6	7	1
1	4	6	5	7	3	8	2	9
7	8	2	9	6	1	4	3	5
8	2	3	6	1	9	5	4	7
5	6	4	2	3	7	1	9	8
9	1	7	4	5	8	2	6	3

Expert

6	9	5	4	1	7	8	3	2
1	4	2	8	3	6	7	5	9
7	8	3	2	5	9	6	4	1
3	7	9	5	8	4	2	1	6
2	5	4	9	6	1	3	7	8
8	6	1	7	2	3	4	9	5
5	3	6	1	7	8	9	2	4
9	1	8	3	4	2	5	6	7
4	2	7	6	9	5	1	8	3

20 Annonces

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة مجاط
قيادة أمروضة الزاوية النحلية
جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2020/01
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مححر من الدرجة الثالثة

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1 58 008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة النظم الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1 58 85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون رقم 113 14 المتعلق بالجماعات
- و لا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 17 451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بسن نظام للمحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67 401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 344 62 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليوز 1963) بتحديد سلاسل الأجور و شروط ترفي موظفي الدولة في الرتبة و الدرجة كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 454 10 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الزارات حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 738 27 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمطابقة النظم الأساسي لموظفي الجماعات المحلية و هيئتها كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 403 2 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 1367 05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقيظ و تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1173 11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط و إجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مححر من الدرجة الثالثة

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول:** ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مححر من الدرجة الثالثة وذلك يوم السبت 04 يوليوز 2020 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه المحررين من الدرجة الرابعة الذين قضاوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني:** يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين و اختبار شفوي و ذلك على الشكل التالي:
 - 1 الاختبارين الكتابيين.

اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني أو مجال التدبير العمومي (المدّة: ثلاث (03) ساعات، المعامل (3)

اختبار كتابي خاص يتعلق بوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتدين للدرجة المستحسن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية ويمكن صياغة الاختبار في شكل تحليل موضوع أو الإجابة عن أسئلة أو دراسة ملف أو تعلق على نص (المدّة ثلاث (03) ساعات، المعامل (4)

- 2 الاختبار الشفوي

تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح المواضيع الكتابية، عند الإقتضاء و على مهام و تخصص المرشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المستحسن بشأنها (المدّة ما بين 15 دقيقة و 30 دقيقة، المعامل (4)

- الفصل الثالث:** تمنح عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تثل عن 05 على 20.
- الفصل الرابع:** لا يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي الا المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبارين الكتابيين دون الحصول على نقطة إحصائية
- الفصل الخامس:** يعتبر آخر أجل لإدراج الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 26 يونيو 2020 خلال فترة التوقيف الإداري

N° 4137/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة مجاط
قيادة أمروضة الزاوية النحلية
جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2020/04
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1 58 008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة النظم الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1 58 85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون رقم 113 14 المتعلق بالجماعات
- و لا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 17 451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بسن نظام للمحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67 401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 344 62 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليوز 1963) بتحديد سلاسل الأجور و شروط ترفي موظفي الدولة في الرتبة و الدرجة كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 452 10 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الزارات حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 738 27 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمطابقة النظم الأساسي لموظفي الجماعات المحلية و هيئتها كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 403 2 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 1367 05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقيظ و تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178 11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط و إجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول:** ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية وذلك يوم السبت 04 يوليوز 2020 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضاوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني:** يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين و اختبار شفوي و ذلك على الشكل التالي:
 - 1 الاختبارين الكتابيين.

اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني (المدّة: ثلاث (03) ساعات، المعامل(2)

اختبار كتابي خاص يتعلق بوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتدين للدرجة المستحسن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية (المدّة ثلاث (03) ساعات، المعامل (3)

- 2 الاختبار الشفوي

تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح المواضيع الكتابية، عند الإقتضاء و على مهام و تخصصه واختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المستحسن بشأنها (المدّة ما بين 15 دقيقة و 30 دقيقة و 30 دقيقة، المعامل (3)

- الفصل الثالث:** تمنح عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تثل عن 05 على 20.
- الفصل الرابع:** لا يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي الا المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبارين الكتابيين دون الحصول على نقطة إحصائية
- الفصل الخامس:** يعتبر آخر أجل لإدراج الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 26 يونيو 2020 خلال فترة التوقيف الإداري

N° 4140/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة مجاط
قيادة أمروضة الزاوية النحلية
جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2020/02
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1 58 008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة النظم الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1 58 85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون رقم 113 14 المتعلق بالجماعات
- و لا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 17 451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بسن نظام للمحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67 401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 344 62 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليوز 1963) بتحديد سلاسل الأجور و شروط ترفي موظفي الدولة في الرتبة و الدرجة كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 722 23 الصادر في 6 ذي الحجة 1393 (1 ديسمبر 1973) بتحديد سلام ترتيب موظفي الدولة و تسلسل المناصب العليا بالإدرات العمومية حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 738 27 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمطابقة النظم الأساسي لموظفي الجماعات المحلية و هيئتها كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2 05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 1367 05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقيظ و تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 06 1996 صادر في 29 من رجب 1427 (24 أغسطس 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة بوزارة الداخلية.

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول:** ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة وذلك يوم السبت 04 يوليوز 2020 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه التقنيين من الدرجة الرابعة الذين قضاوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني:** يشمل الإمتحان على اختبار كتابي و اختبار شفوي و ذلك على الشكل التالي:
 1. الاختبار الكتابي.
 2. الاختبار الشفوي

اختبار كتابي يتعلق بتقرير موضوع ذي طابع مهني (المدّة: ثلاث (03) ساعات، المعامل (3)

اختبار شفوي يتعلّق بتقرير موضوع ذي طابع مهني (المدّة: ثلاث (03) ساعات، المعامل (3)

- تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح اختصاصات وزارة الداخلية و الجماعات الترابية أو حول المهام المسندة للمعني بالأمر و مدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المستحسن بشأنها (المدّة 20 دقيقة، المعامل(3)
- الفصل الثالث:** تمنح عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تثل عن 05 من 20.
- الفصل الرابع:** لا يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي الا المترشحون الحاصلون على معدل يسوي 10 على 20 على الأقل في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة إحصائية
- الفصل الخامس:** يعتبر آخر أجل لإدراج الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 26 يونيو 2020 خلال فترة التوقيف الإداري

N° 4138/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة مجاط
قيادة أمروضة الزاوية النحلية
جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2020/03
بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1 58 008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة النظم الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1 58 85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون رقم 113 14 المتعلق بالجماعات
- و لا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 17 451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بسن نظام للمحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67 401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 344 62 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليوز 1963) بتحديد سلاسل الأجور و شروط ترفي موظفي الدولة في الرتبة و الدرجة المشتركة بين الزارات حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 453 10 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الزارات حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 738 27 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمطابقة النظم الأساسي لموظفي الجماعات المحلية و هيئتها كما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 403 2 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره و تتميمه
- بناء على المرسوم رقم 1367 05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقيظ و تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175 11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط و إجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية.

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول:** ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية وذلك يوم السبت 04 يوليوز 2020 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة الذين قضاوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني:** يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين و اختبار شفوي و ذلك على الشكل التالي:
 - 1 الاختبارين الكتابيين.

اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني (المدّة: ثلاث (03) ساعات، المعامل(2)

اختبار كتابي خاص يتعلق بوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتدين للدرجة المستحسن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية (المدّة ثلاث (03) ساعات، المعامل (3)


- 2 الاختبار الشفوي

تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح المواضيع الكتابية، عند الإقتضاء و على مهام و تخصصه واختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المستحسن بشأنها (المدّة ما بين 15 دقيقة و 30 دقيقة و 30 دقيقة، المعامل (3)

- الفصل الثالث:** تمنح عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تثل عن 05 على 20.
- الفصل الرابع:** لا يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي الا المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبارين الكتابيين دون الحصول على نقطة إحصائية
- الفصل الخامس:** يعتبر آخر أجل لإدراج الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 26 يونيو 2020 خلال فترة التوقيف الإداري

N° 4139/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle / l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
أكاديمية برانش السفي
الديرة الإقليمية لمرحاضامنة

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
08CA/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 24/06/2020 à 10h20 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis des consultations architecturales relatives au 08CA/RH/2020/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
08CA/RH/2020/INV	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de trente (30) salles de classe de l'enseignement préscolaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	3 500 000,00 Trois million cinq cent mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale.

N° 4141/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT IDAGOUMGAR
C.T IDAGOUMGAR

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé dans la **salle de réunion de la commune d'idagoumgar** aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le tableau ci-dessous :

N° A.O.O	Objet	date d'ouverture des plis	estimation du maître d'ouvrage en (DH)	la caution provisoire en (DH)
03/2020/BC	Travaux d'alimentation en eau potable de la population des douars Tiwirine et AguerdNtsgdelt, Commune Idagoumgar, Cercle Anezi, Province de Tiznit. (Réservoir d'eau de 50 mètre cube et conduites)	25/06/2020 à 10 heures	209.988,00	5.000,00
04/2020/BC	Travaux d'électrification (1° catégorie) du puits sis au douar Tifmit, Commune Idagoumgar, Cercle Anezi, Province de Tiznit.	25/06/2020 à 11 heures	59.000,00	N'est pas demandée

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement au siège de la commune d'idagoumgar, cercle d'anezi, province de tiznit.

Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics :

« www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada-I 1434 (20-03-2013) relatif aux marchés publics.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la commune d'idagoumgar.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune précitée.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 4/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4143/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle / l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
أكاديمية برانش السفي
الديرة الإقليمية لمرحاضامنة

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
09CA/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 24/06/2020 à 10h30 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis des consultations architecturales relatives au 09CA/RH/2020/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
09CA/RH/2020/INV	Etudes architecturales et suivi des travaux d'extension du centre pédagogique intégré LMHARA à la commune territoriale LMHARA relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	340 000,00 Trois cent quarante mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale.

N° 4142/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/INDH/2020

Le 25 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SETTAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40000,00DH (quarante mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 467 341,60DHTTC (deux million quatre cent soixante sept mille trois cent quarante et un dirhams soixante centimètres taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre-récépissé, leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 - Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
C	4	C.1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4144/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 CONSEIL PROVINCIAL
 D'AZILAL
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° : 21/2020/BP/PAZ
 Le 25 Juin 2020 à 10 heures
 il sera procédé, dans le bureau
 de Monsieur le Président
 du Conseil Provincial
 d'Azilal à l'ouverture des
 plis relatifs aux appels
 d'offres sur offres de prix
 pour :
 *Adduction en eau potable
 des douars Ait Ali Ben
 Salem, Ait Malekàla CT
 Fom Jemâa, Province
 d'Azilal.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Directeur Général des
 Services du Conseil Pro-

vincial d'Azilal, il peut
 également être téléchargé
 à partir du portail des
 marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire
 est fixé à la somme de :
 Trente Mille dirhams,
 00 Cts (30.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixée
 à la somme de : Un Million
 Cent Trente Mille
 Deux Cent Quatre-Vingt
 dirhams 00 centimes (1
 130 280,00 Dh)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes
 aux dispositions des articles
 27, 29 et 31 du décret N°
 2-12-349 du 8
 Jourmada I 1434

(20/03/2013) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé avec
 accusé de réception au
 bureau précité ;
 - Soit les envoyer par voie
 électronique dans le
 portail du marché publics ;
 - Soit déposer contre
 récépissé leurs plis dans
 le bureau du Directeur
 Général des Services du
 Conseil Provincial d'Azilal ;
 - Soit les remettre au
 Président de la commission
 d'appel d'offre au début
 de la séance et avant
 l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
 N° 4145/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION DE CASABLANCA - SETTAT
 PROVINCE DE SIDI BENOUR
 PACHALIK SIDI BENOUR
 COMMUNE DE SIDI-BENOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2020/SB

Le 29/06/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Sidi Benour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux d'achèvement de l'aménagement d'une école supérieure de technologie (EST)** - Au profit de la commune de Sidi Benour

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des Marchés de la Commune de Sidi Benour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

- >Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(50.000,00 dhs) Cinquante mille dirhams.**
- >L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

(4.056.120,00 DH) Quatre millions cinquante six mille cent vingt Dhs .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.394 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau Des marchés de la Commune De Sidi-Benour;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - **Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics :**
www.marchéspublics.gov.ma
 - > Il est prévu une visite de lieux le **15 Juin 2020 à 11 h.**
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **08** du règlement de consultation.
Pour le dossier technique il doit comprendre une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Secteur	Classe	Qualification
A-Construction	3	A2- Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour Bâtiment

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
 N° 4147/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 12/2020

Le **Judi 25 Juin 2020 à 10h00mn**, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« **Travaux De Realisation D'un Forage D'exploitation Pour L'approvisionnement En Eau Potable De : - La Mosquée Tiffou Dans La Ct Akka Ighan Dans La Province De Tata** »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- * Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams, 00cts).**
- * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **200 000,40 dhs (Deux Cent mille dirhams, 40 cts).**

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
 - * soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
 - * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - * Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
H	4	H2

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .
 N° 4146/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
 REGION DE L'ORIENTAL
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
 DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
 SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°60/2020/BR**

Le 01/07/2020 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de la piste reliant la RN2 à douar Bouamoud relevant de la commune Fezouane sur 2.5 km Province de Berkane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
 La caution provisoire : **100.000,00 DHS (cent mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.761.064,00DHS (trois millions sept cent soixante-un mille soixante-quatre dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles **05** du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	3	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
 N° 4148/PA

« AYMI CENTER PRIVE »
SARL
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/12/2019, il a été instituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « AYMI CENTER PRIVE »
- Forme : SARL.
- Objet : Enseignant des langues, cours de soutien et préparation aux examens.

Achat et vent de matériel bureautique et informatique

- Siège social : Bd Idriss ALAKbar imm rihab 3ème étage n°9 OUJDA.
- Durée : 99 ans.
- Capital social : 10.000,00 Dirhams.
- La gérance : Monsieur EL HOUARI Abdelkader et Monsieur EL AZZAOU Ahmed.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
- La société a été immatriculée au Registre de Commerce d'Oujda le 04/02/2020 sous le numéro de 487.

N° 4149/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« PASTA AND CO »
SOCIETE RESPONSABILITE LIMITE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA RC: 415551
L'associé unique de la société « PASTA AND CO » SARL AU en date du 18/02/2020, ont décidé ce qui suit :
Cession de 1000 parts sociales de la société par Mr, SAMIR ZEKRI, Titulaire de la CIN N° PY801359, au profit de Mr. HACHMI AMERMIZ, Titulaire de la CIN N° V9408.
Démission de gérant, Mr, SAMIR ZEKRI, Titulaire de la CIN N° PY801359 et nomination nouveau gérant Mr. HACHMI AMERMIZ, Titulaire de la CIN N° V9408.
Modification et mise à jour de statut
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 12/03/2020 sous le N° 8544.

N° 4150/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 59/2020/BR

D'EQUIPEMENTS
SERVICE
DES COMMANDES ET
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°58/2020/BR
Le 30/06/2020 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etude et assistance technique pour les travaux de construction d'une unité d'élevage de poules pondeuses d'œuf de consommation à la commune de Beni Guil, Province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire : 7.000,00 DHS (sept mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 420.600,00 dhs (quatre centvingt mille six cent dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay Hassan Oujda.
- Soit déposer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit envoyer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
- Les documents techniques, catalogues, prospectus, et les notices du matériel objet de l'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le 29/06/2020 à 16 h date limite de dépôt.

N° 4151/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 59/2020/BR

Le 30/06/2020 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etude et assistance technique pour les travaux de construction d'une unité d'élevage de poules pondeuses d'œuf de consommation à la commune de Beni Guil, Province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire : 1.500,00 DHS (mille cinq dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 88.500,00 TTC. (quatre-vingt-huit mille cinq dirhams.)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay El Hassan Oujda
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay El Hassan Oujda.
- Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
- Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03/1999) pour le domaine -D14, D15 & D16 doit être produite.
- Pour les bureaux d'étude étrangères doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

N° 4152/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE
AIT MELLOUL
AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° 22/CA-INZ/2020
Le 25/06/2020 à 11h 00 min, il sera procédé à la salle des réunions de La

Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul, relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale pour :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux du projet de construction du lycée qualifiant Ibn Haitam à Dcheira - Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières au siège de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Inezgane Ait Melloul ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 8 000 000,00 DH HT (Huit millions dirhams hors taxes)
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la Commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8, 9 et 10 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

Une visite des lieux non obligatoire est prévue au site du projet, rendez-vous le 16/06/2020 à 10 h 30 au siège de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa.

La présence n'est pas obligatoire.

N° 4153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE

AIT MELLOUL
AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 23/CA-INZ/2020

Le 25/06/2020 à 12h 00 min, il sera procédé à la salle des réunions de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul, relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale pour :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux du projet de construction de l'école Ibn Rochd à Ait Melloul - Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières au siège de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Inezgane Ait Melloul ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4 500 000,00 DH HT (Quatre millions cinq cent mille dirhams hors taxes)
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8, 9 et 10 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

Une visite des lieux non obligatoire est prévue au site du projet, rendez-vous le 16/06/2020 à 10 h 30 au siège de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa.

La présence n'est pas obligatoire.

N° 4154/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE
AIT MELLOUL
AVIS DE

CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° 24/CA-INZ/2020
Le 25/06/2020 à 13h 00 min, il sera procédé à la salle des réunions de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul, relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale pour :

Les études et la conception architecturale et le suivi des travaux du projet de construction du lycée collégial Anassboumalek à Inezgane - Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières au siège de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Inezgane Ait Melloul ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 500 000,00 DH HT (sept millions cinq cent mille dirhams hors taxes)
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8, 9 et 10 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

Une visite des lieux non obligatoire est prévue au site du projet, rendez-vous le 16/06/2020 à 10 h 30 au siège de La Direction Provinciale à Inezgane Ait Melloul relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa.

La présence n'est pas obligatoire.

N° 4155/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE ESSAOUIRA
CAIDAT AKERMOUD
C. SIDI ALI KOURATI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020

Le 01/07/2020 10H00, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Ali Kourati - Province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISTE AU DOUAR AGADIR SUR UNE LONGUEUR DE 5+079.00 km A LA COMMUNE SIDI ALI KOURATI (Du Pk 0+000.00 Au Pk 5+079.00). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de Sidi Ali Kourati, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 DH (Trente mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 973 354,19 DH T.T.C. (Deux million neuf cent soixante treize mille trois cent cinquante quatre Dirhams et dix neuf Centimes). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit envoyer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-1 : Pour les concurrents installés au Maroc Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

- Secteur : B
- Classe : 4
- Qualification : B5 et B3

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 4156/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère du Tourisme,
de l'Artisanat, du
Transport Aérien et de
l'Economie Sociale
Département
de l'Artisanat et de
l'Economie Sociale

Direction Provinciale
à Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 01/DPAE/2020

Le 29/06/2020 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Artisanat d'Essaouira, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° 01/DPAE/2020 ayant pour objet :

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU COMPLEXE INTEGRE DE L'ARTISANAT A LA VILLE D'ESSAOUIRA (En lot unique) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'ordre relevant de la Direction Provinciale de l'Artisanat d'Essaouira, sise au Complexe Intégré de l'Artisanat « Argana », Essaouira. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille (20.000,00) dirhams, toutes taxes comprises. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million trois cent vingt neuf mille trois cent vingt neuf centimes (1.329.309,60), toutes taxes comprises. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent, soit :

- Envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la Direction précitée ;
- Déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre relevant de la Direction précitée ;
- Remettre leurs plis directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Les entreprises nationales doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de l'agrément délivré par l'ONÉE - Branche Electricité type MT-BT1 ou plus. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4157/PA

ROYAUME DU MAROC
CHEF DU
GOUVERNEMENT
HAUT COMMISSARIAT
AUX ANCIENS
RESISTANTS
ET ANCIENS

MEMBRES DE L'ARMEE
DE LIBERATION
DIVISION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°12/2020

RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES AUX
COOPERATIVES, UNION
DE COOPERATIVES
ET AUTO-
ENTREPRENEURS

Le mercredi 24 juin 2020 à dix (10) heures, il sera procédé, au siège du Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération situé à l'angle de l'avenue Haj Ahmed Cherkaoui et rue Hassan Bencheikroun, Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat du matériel et du mobilier de bureau, matériel informatique et de logiciels et matériel audio-visuel destinés à l'équipement de l'espace de la mémoire historique de la Résistance et

de Libération dans la commune TAZARINE, Province de ZAGORA en trois lots séparés :

Lot n° 1 : Achat du matériel et du mobilier de bureau ;
Lot n° 2 : Achat du matériel informatique et de logiciels ;
Lot n° 3 : Achat du matériel audio-visuel.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Matériel du Haut Commissariat Aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, sis Angle avenue Haj Ahmed Cherkaoui et rue Hassan Bencheikroun, Agdal - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot n° 1 : Achat du matériel et du mobilier de bureau, montant du cautionnement provisoire est fixée à six mille dirhams (6 000,00 DH) ;
Lot n° 2 : Achat du matériel informatique et de logiciels, montant du cautionnement provisoire est fixée

à deux mille dirhams (2 000,00 DH) ;
Lot n° 3 : Achat du matériel audio-visuel, montant du cautionnement provisoire est fixée à deux mille dirhams (2 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé comme suit :

Lot n° 1 : Achat du matériel et du mobilier de bureau, estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de cent soixante dix mille six cent quatre vingt huit dirhams toutes taxes comprises (170 688,00 DH TTC) ;
Lot n° 2 : Achat du matériel informatique et de logiciels, estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de quarante et un mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises (41 640,00 DH TTC) ;
Lot n° 3 : Achat du matériel audio-visuel, estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de quinze mille huit cent quarante dirhams toutes taxes comprises (15 840,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 ainsi que l'article 148 le cas échéant du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du matériel du Haut Commissariat Aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération à l'Angle avenue Haj Ahmed Cherkaoui et rue Hassan Bencheikroun, Agdal - Rabat ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 4158/PA



COMMUNIQUE DE PRESSE

Upline Capital Management porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du FCP UPLINE OBLIG ont été mises à jour comme suit :

Disposition	Ancienne disposition	Nouvelle disposition
Indice de référence	80% MBI CT + 20% MBI MT tels que publiés par BMCE BANK.	80% Moroccan Bond Index Court Terme (MBI CT) + 20% Moroccan Bond Index Moyen Terme (MBI MT) tels que publiés par BMCE Capital.
Objectif de gestion	L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts un véhicule d'investissement ayant un rendement supérieur à celui du marché obligataire à court terme tout en assurant une sécurité des fonds investis. Aussi, le fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence.	L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts un véhicule d'investissement ayant un rendement supérieur à celui du marché obligataire à court terme. Aussi, le fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence.
	Le fonds est un OPCVM "Obligations Court Terme". Dans cette optique, le FCP investira son actif à hauteur de 90% au moins, hors titres d'OPCVM "Obligations court terme", créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances tout en respectant la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de ses actifs à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Le fonds pourra investir dans : - Titres de créances Négociables ; - Obligations ; - Obligations subordonnées ;	Le fonds est un OPCVM "Obligations Court Terme". Dans cette optique, le FCP investira son actif à hauteur de 90% au moins, hors titres d'OPCVM "Obligations court terme", créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances tout en respectant la réglementation en vigueur. Aussi, le fonds ne peut détenir d'actions, ni de certificats d'investissement, ni de droits d'attribution ou de souscription, ni de titres d'OPCVM « actions », ni de titres d'OPCVM « diversifiés », ni de titres d'OPCVM « contractuels». Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de ses actifs à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Le fonds pourra investir dans : - Titres de créances Négociables ; - Obligations ; - Obligations subordonnées ; - Obligations subordonnées perpétuelles ; - Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et d'annulation du paiement des coupons. - Les titres de créances émis par les fonds de placements collectifs en titrisation ; - parts et actions d'OPCVM monétaires et titres d'OPCVM OCT ; - titres à l'international ; - Opérations de pension ; - Prêt-emprunt de titres ; - Dépôts à terme.
Modalités de souscriptions et de rachat	Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, auprès du Crédit Populaire du Maroc (Groupe Banques Populaires : BCP et BPR), tous les jours à 10H00 au plus tard et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative. Ladite valeur liquidative est calculée le même jour.	Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, auprès du Crédit Populaire du Maroc (Groupe Banques Populaires : BCP et BPR), tous les jours à 11H30 au plus tard et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour même majorée ou minorée de la commission de souscription ou de rachat. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative majorée ou minorée de la commission de souscription ou de rachat.

Ces modifications ont obtenu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux en date du 19/05/2020, sous la référence VP20045.

Ces modifications ouvrent la possibilité aux porteurs de parts la possibilité de sortie sans frais pendant une période de trois mois à compter de la date de publication du présent communiqué de presse.

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès d'Upline Capital Management et le Crédit Populaire du Maroc.

Adresse : 101Bd Mohamed Zerktouni Casablanca
Téléphone : +212 5 22 99 71 71
www.uplinegroup.ma

ROYAUME DU MAROC
--0-00-0--
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS-TETOUAN-

**AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire (DH)	Estimation Administrative (TTC DH)	Date ouverture des plis
18/ABHL/2020	Réalisation des mesures d'eau au niveau des stations hydrologiques, des piézomètres et des sources dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos.	70 000,00	2 968 032,00	26/06/2020 à 10h30

- Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4159/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 21 et 22 /EXP/2020.

Le 25 juin 2020 à partir de 10 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouazazate à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DES APPELS D'OFFRES	ESTIMATION EN DH TTC	MONTANTS DES CAUTIONS PROVISOIRES	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
21/EXP/2020	Acquisition de fournitures d'hygiène destinées aux élèves boursiers, non bénéficiaires de la prestation du bain, des internats des écoles communautaires et internats des lycées collégiens relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouazazate au titre de l'année 2020 (Lot unique).	139993,31	4000,00	10h
22/EXP/2020	Acquisition de bois de chauffage destiné aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouazazate au titre de l'année 2020 (Lot unique).	362637,00	11000,00	10h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouazazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouazazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique conformément à la décision du Ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 4 Septembre 2014 relative à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

NB : Les échantillons demandés dans le cadre des appels d'offres 21/EXP/2020 et 22/EXP/2020 doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale au plus tard le 24/06/2020 à 16h30.

- L'appel d'offres 21/EXP/2020 est réservé aux petites et moyennes entreprises.

N° 4160/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE D'CHEIRA EL JIHADIA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'EQUIPEMENT
SERVICE MARCHÉS

OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 12/2020 ET 13/2020

Le 25 Juin 2020 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet:

Appel d'offre n° 12/2020: Travaux de construction d'un marché municipal à la commune de DcheiraEljihadia « 2^{ème} tranche », commune de DcheiraEljihadia Préfecture Inezgane Ait Melloul.

Appel d'offre n° 13/2020: Aménagement de souk Omar Khiam, lot Electrification et éclairage- Commune de Dcheira El Jihadia Préfecture D'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Cautionnement provisoire

- Appel d'offre n° 12/2020 est fixé à la somme de 40 000.00dhs (Quarante mille dirhams)
- Appel d'offre n° 13/2020 est fixé à la somme de 5 000.00dhs (Cinq mille dirhams)

Estimation du coût des prestations

- Appel d'offre n° 12/2020 est fixé à la somme de 2 507 046.00dhs (Deux millions cinq cent sept mille quarante-six dirhams)
- Appel d'offre n° 13/2020 est fixé à la somme de 330 180.00dhs (Trois cent trente mille cent quatre-vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

❖ N.B

☞ Pour le dossier d'appel d'offre n° 12/2020

Le dossier technique doit comprendre :

1/ Pour les entreprises nationales: il est exigé la production de certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Nouveau système :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

2/ Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article n° 09 du Règlement de consultation.

☞ Pour le dossier d'appel d'offre n° 13/2020 : Attestation d'agrément de l'ONE est obligatoire

N° 4161/PA

Sur vos petits écrans



- 07:00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
- 07:05 : Bulletin météo
- 07:10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
- 07:40 : Amoudou
- 08:40 : Ichaa mamalaka
- 09:40 : Fin Ghadi Biya
- 10:10 : Hayati
- 11:00 : Zouaji Mouhal
- 11:15 : Aandi Soual Covid 19 - R
- 11:30 : Lusine
- 12:00 : Capsule Atfal wa Takafa (5) -Inedit
- 12:05 : Oussrati - Inédit
- 13:00 : JT Addahira + Météo
- 13:20 : Al Wajh Al Akhar
- 14:00 : JT en Amazigh+ JT en Espagnol
- 14:40 : Zouaji Mouhal
- 15:00 : Parlement -en direct-
- 16:30 : Téléfilm (Aloustad)
- 18:00 : Fin Ghadi Biya
- 18:30 : Aandi Soual Covid 19
- 18:55 : Capsule Atfal wa Takafa (5) - R
- 19:00 : JT en Français
- 19:30 : Oussrati - R
- 20:30 : Lusine
- 21:00 : JT Principal + Météo
- 21:50 : Assaffa Al Aoula Ep 2
- 22:50 : Kadaya wa ara'e -en direct-
- 23:50 : Dernier bulletin d'information
- 00:10 : Téléfilm (Aloustad)
- 01:40 : Ichaa Mamlaka - R
- 02:40 : Amoudou - R
- 03:40 : Fin Ghadi Biya
- 04:10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
- 04:40 : Zouaji Mouhal - R
- 05:00 : Lusine - R
- 05:30 : Al Wajh Al Akhar - R
- 06:00 : Hayati - R

- 05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
- 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
- 06:30:00 : SABAHYAT 2M
- 07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 08:05:00 : MAGAZINE
- 09:05:00 : MAGAZINE
- 09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 10:00:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
- 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
- 12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA
- 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
- 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
- 13:20:00 : FEUILLETON
- 13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
- 14:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:20:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA
- 16:15:00 : FEUILLETON : 3ALAQAT KHASSA
- 17:40:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
- 18:05:00 : DESSINS ANIMES
- 18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 18:35:00 : MAGAZINE
- 18:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
- 19:40:00 : FEUILLETON : FADILA
- 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
- 22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
- 23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
- 00:20:00 : FEUILLETON : FADILA
- 00:50:00 : MAGAZINE
- 01:50:00 : MAGAZINE
- 03:05:00 : FEUILLETON
- 03:55:00 : FEUILLETON
- 04:25:00 : MAGAZINE
- 05:30:00 : DOCUMENTAIRE